



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTRE DES INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS
TERRESTRES ET DU DESENCLAVEMENT**

AGENCE DES TRAVAUX ET DE GESTION DES ROUTES



2
0
1
3

RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL



Les routes du développement

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2013



*Cérémonie de lancement des travaux de la VDN 3^{ème} section le 05 Mars 2013
par Son Excellence Monsieur le Président de la République*



Cérémonie de lancement des travaux de construction d'autoponts aux carrefours de Thiaroye et Keur Massar au mois d'août 2013 par Monsieur Abdoul MBAYE, Premier Ministre le 09 juillet 2013



Visite de sites des travaux de l'Autoroute AIBD/SOMONE/MBOUR par les Membres du Conseil de Surveillance de l'AGEROUTE le 06 décembre 2013

SOMMAIRE

RESUME ANALYTIQUE.....	5
I. ORGANISATION DE L'AGENCE	7
1.1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE.....	7
1.2. LA DIRECTION GENERALE: MISSIONS.....	8
1.3. LE PERSONNEL DE L'AGENCE	11
II. LA DEMARCHE QUALITE	13
2.1. BILAN 2013 :	13
2.2. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2014	14
III. AUDIT ET SUPERVISION DES PROJETS ET ACTIVITES DE L'AGENCE	15
3.1. AUDITS INTERNES	15
3.2. AUDITS EXTERNES.....	15
3.3. MISSIONS DE SUPERVISION DES BAILLEURS DE FONDS.....	18
3.4. MISSION DE VERIFICATION DES CORPS DE CONTROLE DE L'ETAT	18
IV. PASSATION DES MARCHES	19
4.1. GENERALITES	19
4.2. SITUATION DES MARCHES ET ENGAGEMENTS PASSES EN 2013.....	20
4.3. SITUATION DES MARCHES PASSES SUR FINANCEMENT DU FERA 2013	23
4.4. SITUATION DES RECOURS DANS LES MARCHES ET DECISIONS DE L'ARMP.....	25
V. EXECUTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE	27
5.1. EXECUTION BUDGETAIRE	27
5.2. EXECUTION FINANCIERE.....	26
VI. SITUATION DES GRANDS TRAVAUX ET OUVRAGES D'ART	27
6.1. PROJETS ACHEVES EN 2013	27
6.2. PROJETS EN COURS D'EXECUTION.....	29
6.3. PROJETS EN PERSPECTIVE	32
6.4. PROGRAMME DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT	33
6.5. CONSTRUCTION DE PONTS ET OUVRAGES D'ART	35
6.6. PROGRAMME AUTOROUTIER	37
VII. SITUATION DU PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER	40
7.1. POLITIQUE D'ENTRETIEN ROUTIER.....	40
7.2. EXECUTION DU PERA 2013.....	41
7.3. IMPACT DES TRAVAUX SUR L'EVOLUTION QUALITATIVE DU RESEAU.....	46
7.4. DIFFICULTES RENCONTREES DANS L'EXECUTION DU PERA 2013.....	47
7.5. ACTIVITES DE LA PROGRAMMATION:.....	48
7.6. PROGRAMME SPECIAL DE CONSTRUCTION DE PISTES DE DESENCLAVEMENT.....	40
VIII. VOLET ETUDES	50
8.1. ETUDES ACHEVEES	50
8.2. ETUDES EN COURS :	51
IX. CONCLUSIONS & PERSPECTIVES	52
ANNEXES	53

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	: Agence Française de Développement	FONDEF	Fonds de Développement de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle
AGERROUTE	: Agence des Travaux et de Gestion des Routes	FSD	: Fonds Saoudien pour le Développement
AIBD	: Aéroport International Blaise Diagne	IDA	: Association Internationale pour le Développement - Banque Mondiale
APIX	: Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux	Km	: Kilomètre
BAD	: Banque Africaine de Développement	LFR	: Loi des Finances Rectificative
BADEA	: Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique	LPST	: Lettre de Politique Sectorielle des Transports
BCI	: Budget Consolidé d'Investissement	MCA	: Millennium Challenge Account
BDR	: Banque de Données Routières	MI	: Mètre Linéaire
BID	: Banque Islamique de Développement	MEDD	: Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
BIDC	: Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO	MITTD	: Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement	OFID	Fonds de l'OPEP pour le Développement International
DDQ	: Direction du Développement et de la Qualité	OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
DGER	: Direction de la Gestion et de l'Entretien Routier	PATMUR	: Programme d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine
DGTOA	: Direction des Grands Travaux et Ouvrages d'Art	PER	: Programme Economique Régional
DISEZ	: Zone Economique Spéciale Intégrée	PERA	: Programme d'Entretien Routier Annuel
DSP	: Délégations de Service Public	PRAESC	: Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance
FAD	: Fonds Africain de Développement	PPM	: Plan de Passation des Marchés
FED	: Fonds Européen de Développement	PMU	Project Management Unit
FERA	: Fonds d'Entretien Routier Autonome	PPP	: Partenariat Public Privé
FIDIC	: Fédération Internationale des Ingénieurs Conseils	PTG	: Programme Triennal Glissant
FKDEA	: Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe	RN	: Route Nationale
		UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
		VDN	: Voie de Dégagement Nord

RESUME ANALYTIQUE



La présentation du rapport d'activité annuel est prévue par les dispositions de l'article 12 du décret n°2010-430 du 1^{er} avril 2010 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'AGEROUTE. Le Directeur Général de l'Agence doit soumettre au Conseil de Surveillance son rapport d'activités annuel.

Ce rapport présente l'état d'avancement des activités de l'AGEROUTE durant l'année 2013. Cette année a eu comme innovation le lancement du programme d'urgence de pistes de désenclavement, une initiative du Gouvernement visant à favoriser l'accès des zones rurales aux services sociaux de base et accélérer le développement en connectant les zones à fortes potentialités économiques au réseau routier structurant.

Elle a été aussi marquée par :

- l'achèvement des projets de construction et de réhabilitation d'infrastructures routières et ouvrages d'art afin d'améliorer le niveau de service offert aux usagers. A ce sujet, il faut noter que l'achèvement en 2013 de huit(08) projets

de grande envergure a permis de concourir à l'atteinte des objectifs assignés au sous-secteur. La réalisation de ces projets urbains et interurbains qui a permis d'améliorer le niveau de service global du réseau et partant, de réduire les coûts de transport et faciliter les déplacements et les échanges, tant au niveau intérieur qu'avec les pays de la sous-région ;

- la poursuite de la politique de l'entretien pour la préservation du patrimoine routier ;
- le suivi des projets en cours et aussi le démarrage de nouveaux projets dont les financements ont été acquis de l'Etat et/ou des partenaires techniques et financiers ;
- la finalisation de la plupart des études d'Avant-Projet Détaillées mais aussi le démarrage de nouvelles études dans le cadre des projets en perspective ;

- la signature d'accords de partenariat importants visant à développer le réseau autoroutier du Sénégal compte tenu de la volonté du Gouvernement ;
- la réalisation de travaux d'urgence suite aux coupures de route occasionnées par les fortes pluies intervenues au mois d'Août- Septembre 2013 ;
- la conduite d'audits sur les activités de l'Agence et de certains projets ;
- l'exécution de plusieurs activités de communication en direction de diverses cibles au plan national notamment sur la sécurité routière, le respect des gabarits, la charge à l'essieu mais aussi la couverture médiatique des activités et réalisations de l'AGEROUTE et du Ministère de tutelle;
- la validation par le Conseil de Surveillance du nouvel organigramme proposé par la Direction générale. Cet organigramme vise à renforcer la

décentralisation des activités et le contrôle qualité des travaux de l'Agence

Le présent rapport d'activités annuel est articulé autour de neuf (9) points :

- 1) **Organisation de l'Agence : le conseil de Surveillance, la Direction générale et le personnel;**
- 2) **Démarche qualité ;**
- 3) **Audit et Supervision des Projets et Activités de l'Agence;**
- 4) **Passation des Marchés ;**
- 5) **Exécution Budgétaire et Financière ;**
- 6) **Situation des grands travaux et ouvrages d'art**
- 7) **Situation du Programme d'Entretien Routier Annuel ;**
- 8) **Volet Etude ;**
- 9) **Conclusions et Perspectives.**

I. ORGANISATION DE L'AGENCE

L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes du Sénégal (AGEROUTE) est administrée par deux (02) organes : Le Conseil de surveillance (CS), l'organe de délibérations et la Direction Générale, l'organe d'exécution. .

1.1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Son fonctionnement est fixé par arrêté n°001336 du MICITIE (Ministère de la Coopération Internationale, des Transports, des Infrastructures et de l'Energie). Le Conseil de Surveillance est l'organe de délibération, de suivi et de contrôle des activités de l'agence au regard des orientations de la politique de l'Etat telles que définies dans la lettre de Mission. Le Conseil de Surveillance délibère et approuve :

- le budget ou comptes prévisionnels au plus tard un mois avant le début de chaque année ;
- les programmes annuels d'action et d'investissement ;
- le manuel de procédures ;
- les rapports annuels d'activités du Directeur Général ;
- les états financiers de l'agent comptable, au plus tard dans les six mois suivant la clôture de l'exercice, sur la base du rapport du commissaire aux comptes ou de l'auditeur des comptes ;

- l'organigramme de l'agence ;
- la grille des rémunérations ou l'accord collectif d'établissement du personnel de l'Agence ;
- le règlement intérieur.

Le Conseil de Surveillance est dirigé par un Président nommé par décret. Le Conseil est composé de neuf (09) membres, tous représentants de l'État, désignés en raison de leur connaissance dans les domaines technique, juridique et économique concernés par l'activité de l'Agence. Un contrôleur financier siège en son sein.

Le conseil de surveillance est dirigé par un président et est composé comme suit :

- Un Représentant de la Présidence de la République ;
- Un Représentant de la Primature ;
- Un Représentant du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Deux Représentants du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement ;
- Un Représentant du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- Un Représentant du Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales ;
- Un Représentant du Contrôle Financier.

1.2. LA DIRECTION GENERALE : MISSIONS

Créée par le décret n° 2010-430 du 1^{er} avril 2010, l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes désignée sous le sigle de **AGEROUTE Sénégal**, est une personne morale de droit public dotée d'une autonomie de gestion et investie d'une mission de service public.

L'Agence, qui se substitue à l'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR), est une entité administrative de l'Etat, placée sous la tutelle technique du ministre chargé des Routes et sous la tutelle financière du ministre chargé des Finances.

L'AGEROUTE est chargée, de manière générale, de **la mise en œuvre de tous les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien des routes, de ponts et autres ouvrages d'art ainsi que la gestion du réseau routier classé.**

L'AGEROUTE Sénégal intervient également pour le compte du Ministère chargé des Infrastructures dans les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien de tout le reste du réseau national. En cas de besoin, une convention d'exécution peut être signée avec les collectivités publiques bénéficiaires.

De façon spécifique, AGEROUTE Sénégal est chargée :

- de proposer au Ministère chargé des Infrastructures des orientations dans le secteur routier ;

- de conduire des projets et travaux routiers ;
- de mettre en place et de gérer une banque de données routières en collaboration avec les services routiers du Ministère ;
- d'élaborer le Programme Triennal d'Investissement Public (PTIP) dans le domaine des travaux routiers (entretien, réhabilitation et travaux neufs) à actualiser annuellement ;
- d'élaborer un programme d'entretien routier annuel ;
- de proposer toute stratégie de financement de l'entretien et du développement du secteur routier ;
- d'assurer la gestion des emprises des routes du réseau classé et de veiller, par tous les moyens à la préservation du patrimoine routier ;
- de mener les études techniques y compris les études de faisabilité pour tous les projets routiers ;
- de préparer les dossiers de recherche de financement pour les projets d'infrastructures routières ;
- de prendre toutes les mesures nécessaires pour la sauvegarde de l'environnement dans le cadre des travaux ;
- de conseiller et d'accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de projets routiers ;
- de contribuer à l'accomplissement de toute mission à caractère public dans le secteur routier ;
- de formuler des avis sur des questions ayant trait aux routes ;

En outre, l'AGEROUTE Sénégal est chargée, sauf dérogation, pour le compte du Ministère chargé des Infrastructures, de la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets routiers, dans le cadre de conventions particulières de financement pouvant lier l'Etat à des bailleurs de fonds. Dans ce cas, elle agit en tant qu'agence d'exécution du Ministère chargé des Routes.

AGEROUTE Sénégal représentant le Ministère en charge des Infrastructures, est la seule autorité compétente pour délivrer des autorisations de pose et dépose de conduites ou d'occupation de l'emprise des routes classées.

Tous les maitres d'ouvrages publics sont tenus de recueillir l'avis du Ministère en charge des Routes représenté par AGEROUTE Sénégal avant de délivrer toute autorisation de construire.

Toute occupation des emprises de routes classées doit recevoir au préalable l'avis de l'AGEROUTE Sénégal.

La Direction Générale est chargée d'assurer la bonne exécution de l'ensemble des missions de l'AGEROUTE-Sénégal.

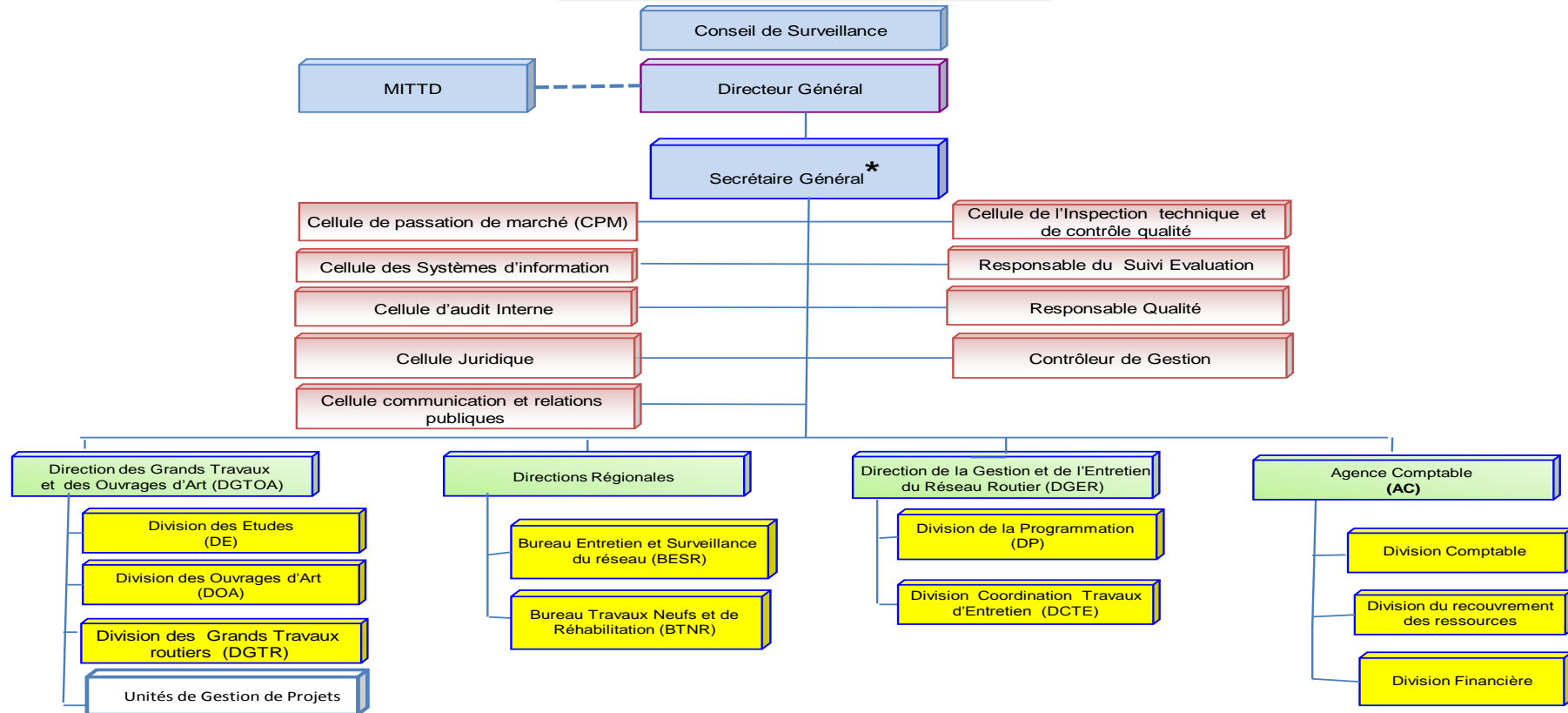
Elle est dirigée par un Directeur Général, nommé par décret, sur proposition du Ministre chargé des Routes et est composée de six (6) Cellules, et de quatre (04) Directions opérationnelles conformément au nouvel organigramme approuvé par le Conseil de Surveillance en 2013.

Les cellules comprennent : i) une Cellule de Passation des Marchés ; ii) une Cellule des Systèmes d'Information ; iii) une Cellule de la Communication et des Relations Publiques ; iv) une Cellule d'audit interne ; v) une Cellule juridique et vi) une Cellule de l'inspection technique et du contrôle qualité. Outre les cellules, il y'a un Responsable Suivi –Evaluation, un Responsable Qualité et un Contrôleur de Gestion. Quant aux directions, on a : i) la Direction Financière et Comptable (DFC) sous la direction d'un Agent Comptable Particulier (ACP) nommé par arrêté du Ministre chargé des Finances; ii) la Direction des Grands Travaux et des Ouvrages d'Art iii) la Direction de la Gestion et de l'Entretien du Réseau Routier (DGER) ; iv) les Directions Régionales.

La Division des Ressources Humaines et celle des Affaires Générales sont directement rattachées au Secrétariat Général.

Le Directeur général est assisté d'un Secrétaire général nommé par décret. Ce dernier le supplée en cas d'absence ou d'empêchement.

ORGANIGRAMME AGEROUTE SENEGAL



***Services rattachés au SG: Divisions des Affaires Générales (DAG) et Division des Ressources Humaines (DRH)**

Approuvé

1.3. LE PERSONNEL DE L'AGENCE

Pour le renforcement de son personnel et l'amélioration de son efficacité, l'AGEROUTE a procédé au recrutement de nouveaux agents et à l'adoption d'un nouvel organigramme.

En 2013, dix-sept (17) nouveaux agents ont été recrutés. Ces recrutements concernent :

- ✚ Trois (03) Chargés de projets : (01) Ingénieur en Urbanisme et Aménagement et deux (02) Ingénieurs en Infrastructures pour renforcer les équipes des unités de gestion des projets;
- ✚ Un (01) Responsable Qualité rattaché au Secrétariat Général pour appuyer la Direction Générale dans la démarche qualité devant aboutir à la certification ISO 9001 vs 2008 pour l'amélioration continue de la qualité des prestations et des procédures.;
- ✚ Deux (02) techniciens supérieurs et un (01) gestionnaire de projets pour appuyer les équipes opérationnelles ;
- ✚ Un (01) Assistant en Ressources Humaines (RH) pour le renforcement de la Division des Ressources Humaines (gestion et administration du personnel) ;
- ✚ Un (01) Assistant Juridique pour assister la cellule juridique ;
- ✚ Un (01) chef de cellule communication ;
- ✚ Sept (07) agents d'appui composés essentiellement de chauffeurs et de secrétaires.

Pendant l'année 2013, l'AGEROUTE a enregistré le départ de cinq (05) agents dont trois (03) admis à faire valoir leurs

droits à la retraite et deux (02) démissionnaires.

Au 31 décembre 2013, l'AGEROUTE compte un effectif de 134 agents qui se présente comme suit :

Catégories socio-professionnelles	ANNEE 2013	
	Effectif	Pourcentage
Cadres	62	46%
Agents de Maîtrise	49	37%
Personnel d'Appui	23	17%
TOTAL	134	

Le renforcement des capacités, une priorité pour l'Agence

L'AGEROUTE a depuis longtemps pris conscience de l'importance de la formation et du renforcement des capacités de ses agents. Il en résulte que l'agence a développé une politique de renforcement des capacités par la mise en place d'un plan de formation.

En plus de son budget de formation, l'AGEROUTE a aussi bénéficié en 2013 d'un appui financier du FONDEF dans le but de faire progresser la formation et d'assurer le maintien des capacités de son personnel, particulièrement sur les thèmes du Partenariat Public Privé, dans les domaines techniques, cœur de métier de l'agence, du management global et d'autres secteurs spécifiques.

La valorisation de l'expertise nationale (formation in situ avec des structures nationales) et le financement d'expertises externes (formation de haut niveau, accompagnement technique) sont les deux

modalités d'accompagnement principales des Agents dans le cadre de la formation du personnel.

Au vu de son importance dans les processus de développement, l'appui au renforcement des capacités est établi sur la base de l'évaluation des compétences et des besoins de l'Agence. En fin 2013, 31 agents ont bénéficié de sessions de formations qui ont concerné principalement :

- Le dimensionnement sur les structures routières (en formations groupées) ;
- les terrassements (formation groupée) ;
- la gestion axée sur les résultats et les indicateurs de performance ;

- l'économie des transports ;
- le Partenariat Public Privé ;
- l'Évaluation Economique des projets d'infrastructures ;
- la Passation de Marchés et la Gestion Administrative et Financière.

Elles ont été organisées par des institutions de renom spécialisées dans la formation Centre de Formation Professionnelle du Bâtiment du MITTD, METRATECH, SETYM International, Institut Forhom, (Ecole Nationale de Ponts et Chaussées (ENPC) de Paris, CIFOPE Paris, PCG, LET Lyon). En 2013, l'Agence a dépensé **76.241.863FCFA** pour prendre en charge le coût des formations, les frais de séjour et de transport des agents bénéficiaires

II. LA DEMARCHE QUALITE

L'AGEROUTE a entamé en mai 2012 une démarche qualité devant aboutir à la certification ISO 9001 vs 2008 pour l'amélioration continue du système de management. A cet effet, un cabinet a été recruté pour une mission d'accompagnement.

2.1. BILAN 2013 :

i. Recrutement d'un responsable qualité :

Le responsable qualité a pris fonction le 03 avril 2013. Il est chargé de coordonner les différentes actions nécessaires à la mise en place, au développement et à l'amélioration du Système de Management Qualité (SMQ) à travers des processus en fonction des besoins et des attentes des clients et des exigences internes.

Les principales missions du Responsable qualité consistent à :

- mettre en place et entretenir le système de management qualité de l'Agence en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'Agence;
- assurer l'optimisation des performances par l'animation de la dynamique d'amélioration continue en cohérence avec les orientations de l'Agence.

Au cours de l'année 2013, la sensibilisation du personnel régional sur le Système de Management Qualité de l'agence a été effectuée pour susciter une meilleure implication des directions régionales.

ii. Rédaction et validation des fiches processus :

Il est noté un retard sur la validation et la mise en œuvre de certains processus et procédures.

Le tableau qui suit détaille l'état d'avancement de la mise en place du système documentaire.

Tableau récapitulatif du système documentaire

	Processus	ETATS D'AVANCEMENT	OBSERVATIONS
PROCESSUS	Management Global	Documents rédigés, validés avec le consultant et approuvé par la direction générale	Suivi de l'application en cours
	Gestion des audits	Documents rédigés et validés avec le responsable du processus et le consultant.	Validation à programmer avec la direction Générale
	Management Qualité	Documents rédigés et validés avec le responsable du processus et le consultant.	Validation à programmer avec la direction Générale
	Gestion Budgétaire	Rédaction des documents en cours	Rédaction et approbation à finaliser
PROCESSUS	Passation des Marchés	Documents rédigés et validés avec les responsables du processus.	Validation à programmer avec la direction Générale
	Suivi des Etudes	Rédaction des documents en cours	Rédaction et approbation à finaliser
	Suivi des travaux	Documents rédigés et validés avec les responsables du processus et le consultant.	Validation à programmer avec la direction Générale
	Entretien et Gestion du Réseau	Rédaction des documents en cours	Rédaction et approbation à finaliser
	Contrôle Qualité des Projets	Rédaction des documents en cours	Rédaction et approbation à finaliser
PROCESSUS SUPPORTS	Gestion des Ressources Humaines	Documents rédigés, validés avec les responsables du processus et le consultant et approuvés par la direction générale	Suivi de l'application en cours
	Gestion Financière et Comptable	Documents rédigés et validés avec les responsables du processus.	Validation à programmer avec la direction Générale
	Gestion des affaires Générales	Rédaction des documents en cours	Rédaction et approbation à finaliser
	Gestion des Systèmes d'Information	Documents rédigés, validés avec les responsables du processus et le consultant et approuvés par la direction générale	Suivi de l'application en cours

2.2. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2014

Les principales activités qui sont prévues pour 2014 sont les suivantes :

- ❖ l'approbation de l'avenant sur la prolongation du délai et de la réalisation de l'enquête de satisfaction clients ;
- ❖ la réalisation de l'enquête de satisfaction client ;

- ❖ la finalisation de la rédaction des fiches processus et procédures associées ;
- ❖ la réalisation des formations en audit qualité interne ;
- ❖ la réalisation d'un audit à blanc ;
- ❖ la réalisation de l'audit de certification.

III.AUDIT ET SUPERVISION DES PROJETS ET ACTIVITES DE L'AGENCE

Dans un souci de transparence, d'amélioration de son système de contrôle interne, l'agence s'est dotée d'une cellule d'audit interne. En outre, elle est aussi soumise à des missions d'audit externe, de vérification des corps de contrôle de l'Etat et de supervision des partenaires technique et financier.

3.1. AUDITS INTERNES

Les missions d'audit interne ont été effectuées conformément au planning annuel d'audit interne de l'exercice et ont porté globalement sur les activités suivantes :

- Audit du projet de construction et de bitumage de la route Linguère-Matam, section Boula-Ranérou-Patouki, sur financement BID ;
- Audit du dispositif de contrôle interne et du respect des procédures de l'agence sur l'exercice 2012;
- Audit organisationnel des Directions Régionales ;
- Audit financier et comptable des comptes de l'Agence arrêtés au 31.12.2012 ;
- Audit du projet PATMUR financé par l'IDA ;
- Audit des procédures de passation des marchés passés au titre de l'exercice 2012 ;
- Revues trimestrielles des plans d'actions de mise en œuvre des recommandations d'audits internes,

externes et de missions de supervision de bailleurs de fonds.

3.2. AUDITS EXTERNES

Plusieurs missions d'audit externes ont été effectuées au cours de l'exercice 2013.

3.2.1. Audits techniques

3.2.1.1. Audit technique du FERA pour l'exercice 2012

L'audit technique du FERA a été effectué par le cabinet MINTECH INTERNATIONAL pour l'exercice 2012. La mission a été effectuée durant les mois de mars et avril 2013.

Le rapport final de cet audit est reçu du FERA en décembre 2013 et les points d'audit soulevés ont fait l'objet d'un plan d'actions.

3.2.1.2. Audit technique du projet de construction de la route Linguère-Matam, section Boula-Ranérou-Patouki, sur financement BID pour l'exercice 2012

Le projet de construction de la route Linguère-Matam est financé par la Banque Islamique de Développement (BID) et a fait l'objet d'audits techniques et financiers sur les exercices 2012 et 2013. Le contrat a été conclu avec le cabinet MBA (ex BDO) en mai 2012. Le second audit technique a été effectué en mars 2013, conformément au planning du contrat d'audit. Le rapport provisoire est fourni en juin 2013. Le rapport final est attendu.

3.2.1.3. Audit technique des marchés de travaux et de services pour la surveillance et le contrôle des travaux du projet d'aménagement de 65 km de voies de désendavement connexes à la route Saint-Louis/Rosso

Les auditeurs de la cour des comptes de l'Union Européenne ont effectué une mission d'audit du projet ci-dessus durant la période allant du 08 avril au 23 avril 2013.

Le rapport d'audit est mis à la Disposition de la Direction de l'Investissement et de l'AGEROUTE à la date du 22 mai 2013. Les commentaires de la mission de contrôle sur le rapport ont été transmis le 06 juin 2013 à la Direction de l'Investissement et le rapport final est attendu.

3.2.1.4. Audit technique des travaux de réhabilitation de la route Kaolack-Mbirkelane

L'audit technique de ce projet a été réalisé par le TR ENGINEERING, suivant le contrat de service N°2013/324 774 commandité par le Maître d'Ouvrage. La mission a été réalisée pendant la période allant du 09 au 20 septembre 2013.

Le rapport d'audit a été mis à la disposition de l'AGEROUTE le 18/11/2013.

3.2.2. Audits financiers et comptables

3.2.2.1. Audit financier et comptable de l'AGEROUTE pour les exercices 2009, 2010 et 2011

L'audit financier et comptable de l'AGEROUTE pour les exercices 2009, 2010 et 2011 est commandité par le Conseil de Surveillance et réalisé par le cabinet KPMG

Sénégal. Le retard noté sur les audits 2009 et 2010 s'explique par la mise en place tardive du Conseil de Surveillance, suite à l'abrogation de l'Ex Conseil des Routes. Les rapports d'audits des exercices 2009 et 2010 ont été approuvés par le Conseil de Surveillance, en sa session du 25 avril 2013. L'audit de l'exercice 2011 a été effectué durant les mois de mars et avril 2013. Le rapport provisoire a été mis à la disposition de l'AGEROUTE en août 2013 et le rapport final en octobre 2013.

Les auditeurs certifient que les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Le conseil de Surveillance de l'AGEROUTE a approuvé les rapports d'audit lors de sa session du 06 décembre 2013.

3.2.2.2. Audit financier du Corridor Conakry-Dakar (PR4) pour l'exercice 2012

L'audit financier du Corridor Conakry – Dakar par le Sud est commandité par la BAD à travers l'UEMOA. Les états financiers de ce projet au titre de l'exercice 2012 ont été certifiés sans réserve.

Le rapport sur le contrôle interne appelé « note de gestion » avait fait l'objet d'une seule recommandation en 2011, qui est totalement exécutée en 2012. Aucune nouvelle recommandation n'a été soulevée pour la composante sénégalaise.

3.2.2.3. Audit financier du projet de construction de la route Linguère-Matam, section Boula-Ranérrou-Patouki, sur financement BID pour l'exercice 2012

Le contrat a été conclu avec le cabinet MBA (ex BDO) en mai 2012 pour les audits technique et financier du projet au titre des exercices 2012 et 2013. Le premier audit financier du projet a été réalisé par le cabinet MBA durant les mois de février et mars 2013.

Le rapport d'audit a été mis à la disposition de l'AGEROUTE par la Cellule d'Appui aux Projets et Programmes (CAP) du MEF le 02/12/2013.

L'opinion de l'auditeur sur les états financiers du projet fait l'objet de réserves sur deux points :

- A) Opinion sur les états financiers

➤ Demande d'informations aux bailleurs

L'auditeur a envoyé des courriers de demande d'information à la Banque Islamique de Développement et au Trésor de l'Etat du Sénégal pour avoir confirmation des fonds versés au Projet et des paiements directs effectués au profit du Projet pour l'exercice 2012. A ce jour, il n'a reçu aucune réponse à ses courriers de demande d'information.

- B) Opinion sur les relevés de dépenses et sur le compte spécial

Durant l'exercice 2012, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) a envoyé à la Banque Islamique de Développement un relevé de dépenses d'un montant de 82 374 215 FCFA

couvrant la période allant du 01 janvier 2012 au 31 janvier 2013. Sur ce relevé de dépenses figurent des frais de mission relatifs à la visite de familiarisation de membres de l'UGP au siège de la BID à Djeddah pour un montant de 7 800 000 FCFA. Ce montant correspond à des perdiems de 150 000 FCFA par jour, pour les quatre personnes. Le budget de la visite a été approuvé par la BID dans son courrier du 18 juin 2012 relatif au plan de décaissement 2012 de l'UGP pour un montant de 22 250 000 FCFA.

La BID, dans son courrier du 07 juin 2013 à l'AGEROUTE, précise que le nombre de jours de la mission lui semble excessif et demande la restitution au Projet des frais relatifs à quatre jours de prise en charge, soit un montant de 2 400 000 FCFA et de procéder à la régularisation du compte spécial du Projet.

L'AGEROUTE, en réponse à cette réserve a précisé que la dépense en question avait déjà fait l'objet de validation de la part du cabinet et de la Direction de l'Investissement (DI), lors de la première demande de remboursement des dépenses (DRF N°1). Tous les éléments d'appréciation de ces dépenses ont été mis à leur disposition.

3.2.2.4. Audit financier et comptable du PATMUR au titre de l'exercice 2011

Le Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine (PATMUR) financé par L'IDA a fait l'objet d'un second audit financier et comptable par le cabinet Grant Thornton (ex CICE) au titre de l'exercice

2012. L'audit financier a été effectué au courant du mois de février 2013. Le contrôle interne du projet est satisfaisant. Les états financiers sont certifiés sans réserve.

Les recommandations formulées sur le contrôle interne incluent les recommandations de l'audit interne du projet et font l'objet d'un plan d'actions de mise en œuvre des recommandations.

3.2.2.5. Audit de la conformité des procédures de passation des marchés de l'ARMP

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics commande chaque année une revue indépendante de la conformité de la passation des marchés publics. L'audit de 2013 a été réalisé par le groupement de deux cabinets : GMS et SSPM.

La mission a été effectuée entre les mois de mars et mai 2013. Le rapport provisoire a été soumis à l'AGEROUTE en mai 2013. Des observations aux points soulevés ont été transmises par l'AGEROUTE au cabinet. Le rapport final a été fourni en juin 2013.

Les procédures de passation des marchés sont conformes pour l'essentiel. Toutefois, quelques recommandations ont été formulées et ont fait l'objet d'un plan d'actions.

3.3. MISSIONS DE SUPERVISION DES BAILLEURS DE FONDS

L'Agence a reçu quelques missions de supervision de projets par les bailleurs de

fonds durant l'exercice 2013. Il s'agit des missions suivantes :

- Une mission de supervision du projet PATMUR par l'IDA en mars 2013,
- Une mission de revue à mi-parcours du PATMUR par l'IDA en octobre 2013 ;
- Une revue de la gestion financière du PATMUR en octobre 2013 ;
- Une mission de supervision du projet de construction et de bitumage de la route Linguère-Matam, section Boula-Ranéro-Patouki par la BID en mars 2013
- Les bailleurs de fonds ont fourni des aide-mémoires relatifs aux différentes missions.

3.4. MISSION DE VERIFICATION DES CORPS DE CONTROLE DE L'ETAT

Une mission d'inspection interne de l'Inspection des Affaires Administratives et Financières (IAAF) du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD) s'est tenue en décembre 2013. Elle a porté sur le suivi des recommandations des corps de contrôle de l'Etat entre 2010 et 2013.

La mission de l'IAAF n'a pas fait l'objet de recommandations particulières car aucune mission de corps de contrôle de l'Etat n'a été effectuée durant cette période.

L'IAAF prévoit d'effectuer une mission à l'AGEROUTE durant l'année 2014.

IV. PASSATION DES MARCHES

4.1. GENERALITES

Les ressources allouées au Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA) dans la loi des Finances de l'exercice 2013 se chiffrent à cinquante milliards deux cent millions (**50 200 000 000**) FCFA dont **25,2** Milliards proviennent de l'allocation annuelle tirée du Budget de l'Etat (BCI) et **25** Milliards des prévisions de recettes pour la Taxe d'Usage de la Route (TUR).

Les besoins estimés pour le financement du PERA 2013, se chiffraient à environ **52 Milliards** FCFA. A cet égard, les ressources ci-dessus disponibles ne pouvaient pas couvrir les besoins de l'entretien routier de l'AGEROUTE principal bénéficiaire des fonds du FERA.

En conséquence, pour remédier à cette insuffisance, le FERA a entrepris, au cours de l'exercice 2013, sur financement de la Banque Mondiale dans le cadre du projet PATMUR, une étude portant sur l'identification et la mobilisation de nouvelles ressources de financement.

Pour la gestion 2013, des ressources disponibles, le FERA a alloué **47 500 000 000 FCFA** à l'AGEROUTE pour permettre le financement du Programme d'Entretien Routier Annuel (PERA) 2013 à hauteur de **43 875 800 000 FCFA** et le reste, soit **3 624 200 000 FCFA**, est affecté au fonctionnement de l'AGEROUTE et à « autres dépenses ».

La dotation de crédits allouée au titre du PERA 2013 avait fait l'objet d'un réaménagement qui a permis un recentrage des rubriques du budget 2013 tout en restant dans le montant initialement alloué.

Le montant alloué au **fonctionnement** de l'AGEROUTE se chiffre à **3,5** milliards de FCFA.

Quant à la rubrique « **autres dépenses** », d'un montant de **124 200 000** FCFA, elle concerne le renforcement des capacités du secteur des Infrastructures, l'organisation de séminaires et de conférences, la préparation et mise en œuvre du programme d'entretien et la sensibilisation du public à la mise en application du Règlement 14 de l'UEMOA.

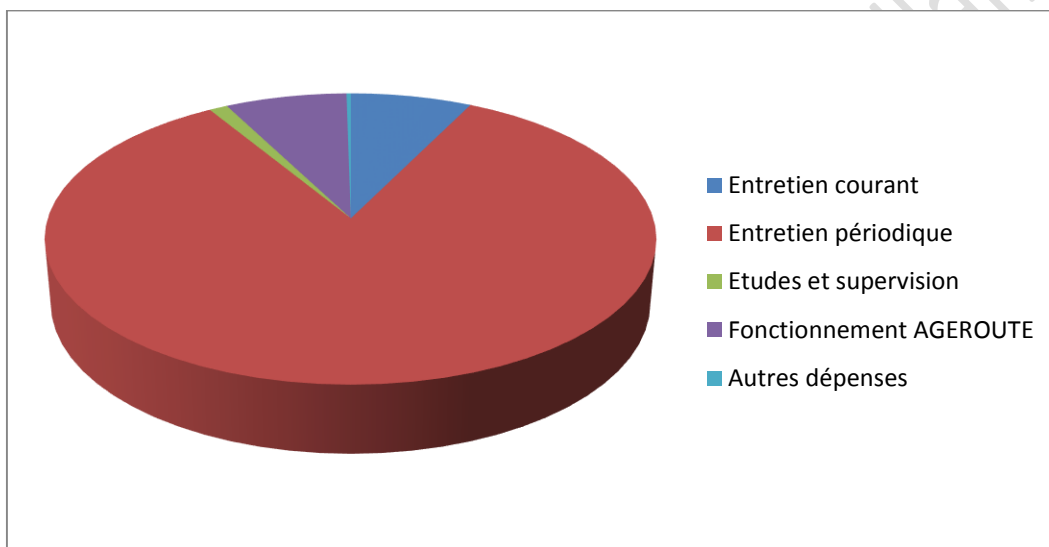
La rubrique « **entretien courant** » comprend, outre les travaux d'entretien, le bornage, le cantonnement, la signalisation et la libération des emprises.

La rubrique « **entretien périodique** » prend en charge les travaux d'entretien périodique des routes en terre et des routes revêtues.

Ainsi, selon la fiche d'utilisation des crédits révisée, la dotation allouée par le FERA en valeur absolue se chiffre à **47 500 000 000 FCFA** répartie comme suit :

Désignation	Montant en F.CFA	Pourcentage (%)
Entretien courant	3 488 587 192	7,3%
Entretien périodique	39 857 546 208	83,9%
Etudes et supervision	529 666 600	1,1%
Fonctionnement AGEROUTE	3 500 000 000	7,4%
Autres dépenses	124 200 000	0,3%
TOTAUX	47 500 000 000	100,0%

La répartition graphique selon les différentes rubriques est la suivante :



En dehors de ce budget octroyé par le FERA à l'AGEROUTE, d'autres sources de financement ont été mobilisés notamment au niveau de l'ETAT et des Partenaires Techniques et Financiers pour un montant de **57 767 564 156 F CFA**. Ce montant a permis le financement d'importants projets routiers.

4.2. SITUATION DES MARCHES ET ENGAGEMENTS PASSES EN 2013.

4.2.1. Montants des marchés selon la source de financement.

Au cours de la gestion 2013, Quatre vingt cinq (85) marchés ont été passés et approuvés pour un montant total de **100 983 897 083 FCFA** dont environ **42 785 167 863 FCFA** sur financement du

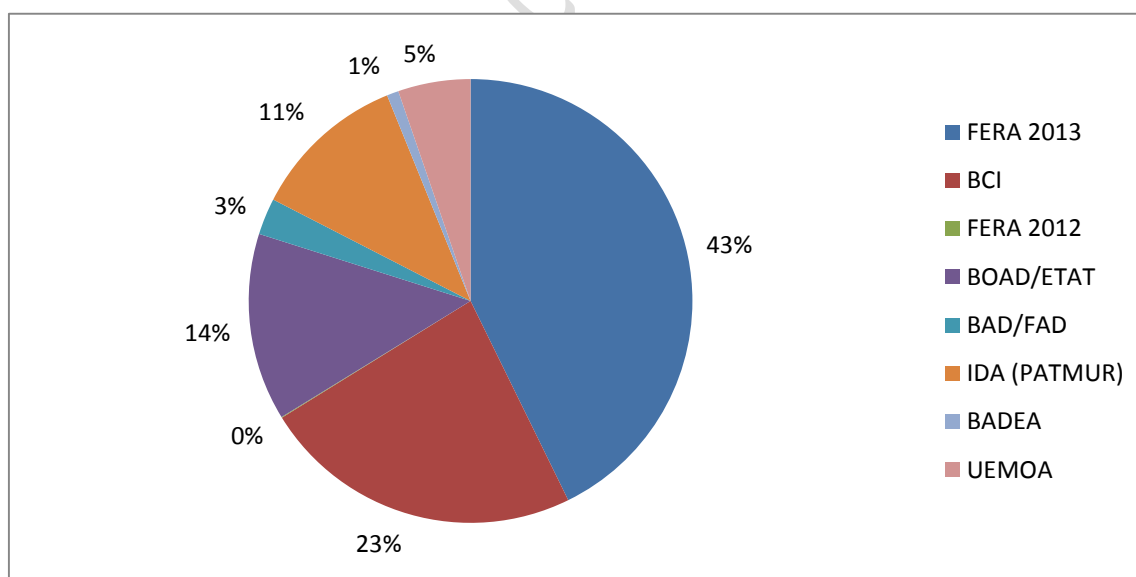
Fonds d'Entretien Routier Autonome (F.E.R.A.) 2013 au titre des études et travaux soit un engagement de près de 97,5% sur le montant alloué qui s'élève à **43 875 800 000 FCFA**, **53 072 200 FCFA** sur financement du FERA 2012 et **57 767 564 156 FCFA** sur financement de l'Etat (BCI) et des partenaires techniques et financiers.

La répartition par bailleur de fonds est la suivante :

Répartition des marchés et engagements passés en 2013 selon source de financement		
Source de financement	Montant en F.CFA	Pourcentage (%)
FERA 2013	43 163 260 727	42,7%
BCI	23 670 363 024	23,4%
BOAD/ETAT	13 785 456 750	13,7%
IDA (PATMUR)	11 421 095 605	11,3%
UEMOA	5 332 972 570	5,3%
BAD/FAD	2 692 147 092	2,7%
BADEA	865 529 115	0,9%
FERA 2012	53 072 200	0,1%
TOTAUX	100 983 897 083	100,0%

La répartition par source de financement est indiquée dans le graphique ci-dessous :

Répartition graphique par source de financement :



4.2.2. Situation des marchés conclus selon le mode de passation

Les marchés conclus ci-dessus ont été passés selon les modes de passation suivants :

- appel d'offres international (**AOI**) pour un montant de **35 980 504 579 F CFA** ;
- appel d'offres national (**AON**) pour un montant de **60 630 418 092 F CFA** ;

- consultation restreinte (prestations intellectuelles) (**CR**) pour un montant de **4 342 337 735 F CFA** et ;

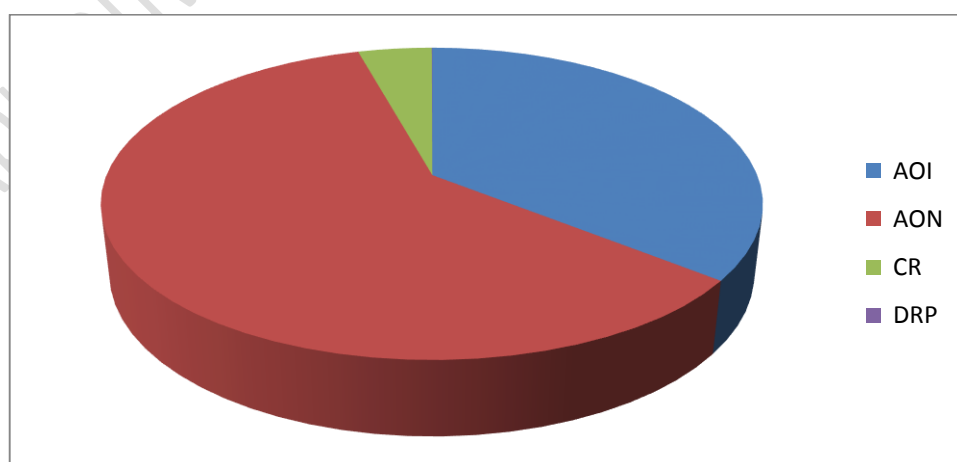
- demande de renseignements et de prix (**DRP**) pour un montant de **30 636 677 FCFA** .

Il résulte de ce qui précède qu'aucun marché n'a été passé par entente directe.

Le résultat de l'analyse par mode de passation est présenté ci-après :

Répartition des marchés et engagements passés en 2013 selon mode de passation.			
Mode de passation	Nombre de marchés	Montant en F.CFA	Pourcentage (%)
AOI	08	35 980 504 579	35,63%
AON	47	60 630 418 092	60,04%
CR	27	4 342 337 735	4,30%
DRP	03	30 636 677	0,03%
TOTAUX	85	100 983 897 083	100,00%

Répartition graphique selon le mode de passation :



4.3. SITUATION DES MARCHES PASSES SUR FINANCEMENT DU FERA 2013

4.3.1. Situation des marchés conclus selon mode de passation.

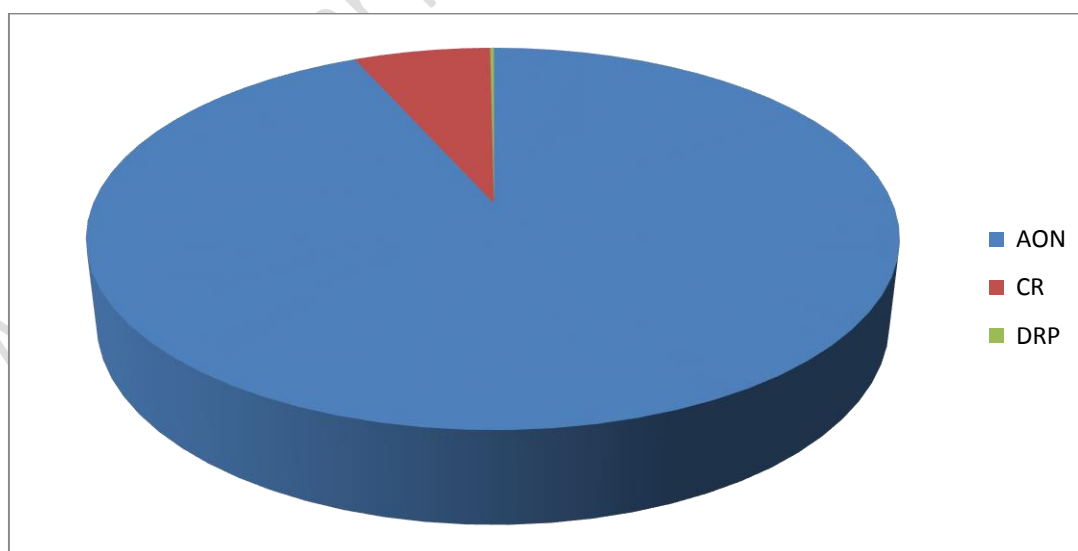
En ce qui concerne les marchés financés sur les ressources du FERA 2013, environ **98,3%** ont été passés par appel d'offres national (AON).

Quant à ceux passés selon les procédures de consultation restreinte (CR) (prestations intellectuelles) et de Demandes de Renseignements et de Prix (D.R.P.), ils se chiffrent respectivement à environ **1,6 %** et **0,1 %**.

La répartition des marchés conclus selon le mode de passation est la suivante :

Répartition des marchés et engagements passés en 2013 selon mode de passation			
Mode de passation	Nombre de marchés	Montant en F.CFA	Pourcentage (%)
AON	39	42 424 917 450	98,3%
CR	07	707 706 600	1,6%
DRP	03	30 636 677	0,1%
TOTAUX	49	43 163 260 727	100,0%

Répartition graphique selon le mode de passation



4.3.2. Situation des marchés conclus selon la source de financement.

Le montant total des marchés pris en charge dans le cadre du financement du FERA 2013 s'élève à **43 163 260 727F CFA** réparti comme suit :

- **42 785 167 863 F CFA** passés sur le budget du Programme d'Entretien Routier Autonome (P.E.R.A.) 2013 et
- **378 092 864 FCFA** (environ 0,88%), sur le budget de fonctionnement de l'AGEROUTE Sénégal.

4.3.2.1. Situation des marchés passés sur le budget du PERA 2013.

Le montant total des marchés passés sur le budget du PERA 2013 se chiffre à **42 785 167 863 FCFA** dont **32 253 641 306 FCFA** concernent des marchés passés au cours de la gestion 2011 mais dont les financements complémentaires sont pris en charge dans le budget du PERA 2013.

Ces marchés passés en 2011 intéressent essentiellement :

- les marchés pluriannuels (2011, 2012 et 2013) pour lesquels les devis-programme de la gestion 2013 (**DP13**) ont fait l'objet de notification pour un montant de **30 016 964 421 F CFA**.

Le taux d'exécution financière des marchés pluriannuels au titre des trois gestions (2011, 2012 et 2013) est d'environ **soixante pour cent (60%)**.

En effet pour un montant total des marchés pluriannuels conclus de **156 263 530 042 FCFA** seuls **93 626 279 140 FCFA** ont été mobilisés.

- le marché n°TA1/674/AGR approuvé le 29 juillet 2011 pour un montant de

673 917 242 F CFA relatif aux travaux généraux et d'assainissement de points bas à Dakar conclu pour une durée de trois ans soit 2011, 2012 et 2013 à hauteur de **224 639 081 FCFA** par an ;

- le marché n°TA2/675/AGR approuvé le 26 septembre 2011 pour un montant de **4 061 307 681 FCFA** relatif aux travaux d'entretien de la voirie de Keur Massar à Dakar pour lequel un montant de 2 811 565 038 F CFA avait été mobilisé dans le PERA 2012 et le reste soit **211 852 903 FCFA** est mobilisé dans le PERA 2013 ;

- le marché n°TA2/656/AGR approuvé le 29 juin 2011 pour les travaux d'entretien périodique de la D700 (km 50 – Bayakh – Kayar) d'un montant de **4 412 037 804 FCFA** pour lequel le reliquat de **2 012 037 804 FCFA** est pris en charge dans le PERA 2013.

Quant au montant des marchés passés sur financement du programme d'entretien routier annuel 2012 dont l'approbation a été faite au cours de la gestion 2013, il s'élève à **53 072 200 F CFA**.

4.3.2.2. Situation des marchés passés sur le budget de fonctionnement 2013.

Le montant des marchés passés sur le budget de fonctionnement de l'AGEROUTE Sénégal se chiffre à **378 092 864 F CFA** et concerne essentiellement les marchés de fournitures, de gardiennage et de nettoyage des locaux du siège à Fann Résidence, d'organisation de la colonie de vacances 2013 et d'assurance maladie du personnel.

4.4. SITUATION DES RECOURS DANS LES MARCHES ET DECISIONS DE L'ARMP

L'une des innovations majeures dans le nouveau dispositif de passation des marchés est la possibilité offerte aux candidats aux marchés publics, sous réserve de dépôt **d'une caution de 50.000 F.CFA**, de saisir le Comité de Règlement des Différends (CRD) de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) aux fins de dénoncer ou de contester les conditions de passation ou d'attribution d'un marché.

C'est dans ce cadre que quatorze (14) recours ont été initiés auprès du CRD dont onze (11) par des candidats contre l'AGEROUTE et trois (3) de l'AGEROUTE contre la DCMP.

Le CRD n'a donné raison aux requérants que sur quatre (4) dossiers. Il s'agit de recours introduits par :

■ **JLS** en contestation des critères de qualification.

Le CRD a estimé que l'exigence d'un chiffre d'affaires moyen sur une période récente des cinq (5) dernières années à partir de 2007 pourrait compromettre la qualification de candidats n'ayant pas pu développer d'activités importantes durant cette période et en conséquence, restreindre la concurrence.

A cet effet, le CRD ordonne d'accepter que les candidats ne pouvant pas présenter le chiffre d'affaires des cinq dernières années puissent justifier leur capacité financière par d'autres moyens

tels que définis à l'Article 23 de la Directive 04 de l'UEMOA.

■ **AFRIC Consult** en contestant du support de publication utilisé par AGEROUTE pour relancer l'avis à manifestation d'intérêt (AMI).

En effet l'AMI a été publié initialement par le journal « Le Soleil » et la relance par le journal « SUD quotidien ».

Le CRD estime que l'AGEROUTE n'a pas violé les dispositions de l'Article 56.3 du Code des Marchés. Il demande néanmoins, du fait que la procédure est à l'étape de présélection de candidats aptes à réaliser la mission, de solliciter le requérant de fournir, dans un délai de cinq jours à compter de la réception de la lettre d'invitation, un dossier de candidature aux fins d'évaluation sur la base de l'avis relancé.

■ **GENITE** en contestation de l'attribution provisoire du marché du lot 3 (Région de Matam) et du rejet de son offre.

Le CRD a ordonné la reprise de l'évaluation des offres, les griefs portés par le Comité d'évaluation des offres de l'AGEROUTE sur les critères de qualification étant irrecevables. Il recommande la réattribution des lots sur la base de la combinaison la plus avantageuse.

■ **AGEROUTE** en demande d'autorisation de transmettre une DP à un consultant pour lui permettre de participer à la

compétition après ouverture des offres techniques.

La DCMP, organe de contrôle à priori, après avis négatif au regard des dispositions de l'Article 67 alinéa 1 et 2, avait suggéré la saisine de l'ARMP.

Le CRD a conclu qu'il ne peut autoriser la transmission de la DP au Cabinet concerné du fait que cela devra nécessiter la reprise de la séance

d'ouverture des plis qui ne souffre d'aucun vice de procédure.

En conséquence, il ordonne la poursuite de la procédure, cette situation étant imputable aux services de l'AGEROUTE et au candidat pour n'avoir pas porté toutes les informations pertinentes dans son dossier de manifestation d'intérêt notamment adresse physique, courriel, fax, etc. afin de faciliter la transmission des documents.

V. EXECUTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

5.1. EXECUTION BUDGETAIRE

La situation de l'exécution budgétaire consolidée à la fin de l'année 2013 se présente comme suit :

✚ Exécution des recettes

Sur des prévisions initiales de 242.915.207.184 FCFA en 2013, il a été procédé à un réaménagement budgétaire pour tenir compte :

- des ressources additionnelles de 10 642 000 000 FCFA provenant des deux lois de finances rectificatives 2013 :
 - 412 000 000 FCFA destinés aux études techniques pour l'aménagement et le bitumage de la route Salémata- Kédougou et Kolda-Patta- Médina Yoro Foulah-Fafacourou - Kolda et Fafacourou. - Dabo ;
 - 178 000 000 FCFA pour les travaux de Médina Gounass-Frontière Guinée ;
 - 52 000 000 FCFA pour les études du pont de Rosso ;
 - et du décret d'avance n°2013-583 du 29 Avril 2013, destiné aux travaux de reconstruction de la route Fatick-Kaolack pour un montant de 10 milliards de FCFA;
- d'autres modifications budgétaires (augmentation ou diminution de lignes budgétaires) ont été aussi opérées.

Le budget Consolidé définitif à la date du 31 décembre 2013 après réaménagement est de 256.592.907.402 FCFA soit une variation de 6% (13.667.700.218 en valeur absolue).

Les réalisations s'élèvent à **160.130.247.610** FCFA, soit un taux d'exécution de **62%**. Ce taux d'exécution s'explique par :

- l'absence d'exécution du projet Passy-Sokone non encore démarré à cause de la réserve non encore levée sur le contrôle de la charge à l'essai) par l'Union Européenne dont le budget passe de 9,84 milliards à 340 millions ;
- le non démarrage des travaux de la route Hydrobase financé par l'AFD et dont les études sont en cours;
- le taux de décaissement très faible à faible pour des bailleurs tels que, le MCA (34 %) (retards importants dans la revue des études et la passation des marchés), la BOAD (15%) (retard dans la passation des marchés et attente de la prorogation du délai de décaissement), la BADEA (16%) (retard dans l'exécution des travaux de la boucle du Blouff), la BAD (15 %) (recours dans la procédure de passation sur les travaux du Contournement de Médina Gounass) ;
- le taux d'exécution financière moyennement satisfaisant pour des bailleurs tels que le FKDEA (52,3%) ;
- le taux de réalisation satisfaisant pour les ressources attendues de la BID (75%), de l'UEMOA (85%), et de l'IDA-PATMUR (74%) ;
- la mobilisation satisfaisante de la Contrepartie BCI (85%) pour 62 027 393 509 FCFA (dont 49 741 922 513 FCFA de crédits budgétaires et 4 060 705 087 FCFA de contrepartie Taxes/TVA) ;

✚ Exécution des dépenses

Les montants exécutés au 31 décembre 2013 s'élèvent à **115994 428 221** FCFA, soit un **taux de 45%**. Ce taux relativement moyen s'apprécie en situations différentes selon la nature des dépenses :

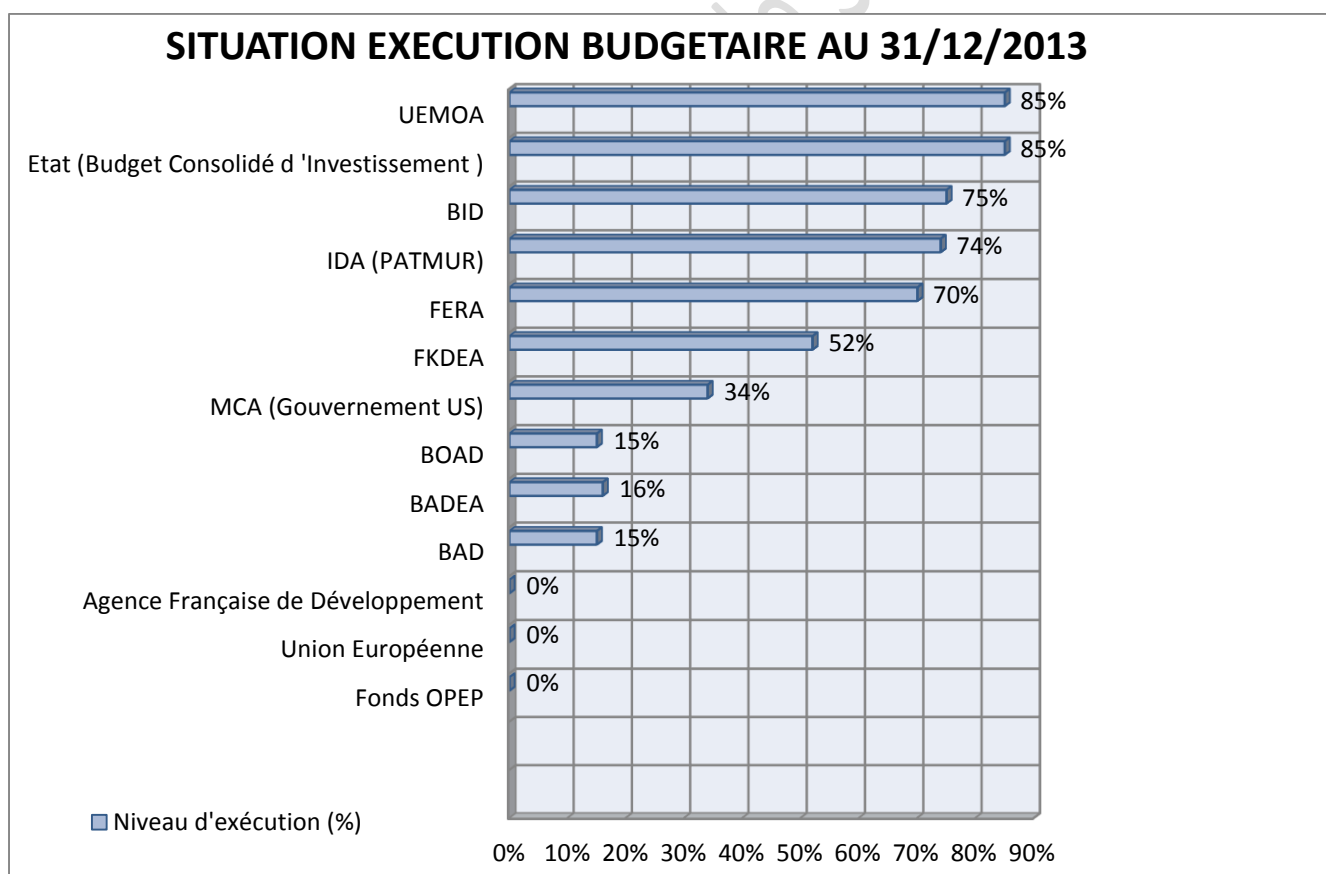
- Taux d'exécution relativement satisfaisant pour les dépenses de Fonctionnement et d'Équipement (68 %) ;
- Taux d'exécution relativement moyen pour les dépenses d'investissement (45%) eu égard à l'absence d'exécution ou au retard notés sur certains projets financés par des bailleurs comme l'AFD,

l'Union Européenne, le MCA, la BAD, la BOAD et la BOAD.

5.2. EXECUTION FINANCIERE

Au 31 décembre 2013, le montant des disponibilités dans la trésorerie (solde dans les banques, caisses siège et directions régionales et compte de dépôt) s'élève à 62 037 735 649 FCFA.

Toutefois, la situation financière fait apparaître des décomptes ou factures impayés d'un montant global de 26 312 278 252 FCFA.



VI. SITUATION DES GRANDS TRAVAUX ET OUVRAGES D'ART



6.1. PROJETS ACHEVES EN 2013

L'année 2013 a été marquée par l'achèvement de projets de grande envergure entrepris dans le cadre des travaux de construction et de réhabilitation de routes. Ces projets achevés sont :

- ❑ les travaux de construction de la route Linguère-Matam : les deux sections restantes **Boula-Ranérou-Patouki et Patouki-Ourossogui** (101 km) ont été achevées en 2013. L'achèvement de ces travaux va participer au développement des potentialités agropastorales des régions de Louga et de Matam. Ces travaux sont financés par l'Etat du Sénégal, la Banque Islamique de Développement et le FKDEA.
- ❑ les travaux de construction des trois **(03) ponts de Matam** : ces travaux sont financés sur ressources de l'Etat du Sénégal suite à l'annulation du prêt avec la BIDC qui a été jugé non concessionnel par les autorités du Ministère de l'Economie et des Finances. Ils sont terminés et la réception provisoire a été prononcée. Il faut également noter que les travaux de réhabilitation de l'axe Ourossogui-Matam pour compléter le projet Linguère-Matam vont démarrer incessamment ;

- ❑ les travaux d'aménagement et de bitumage de la route **Tivaouane-Touba Toul-Khombole**, financés par l'Etat du Sénégal et la BOAD. Ce projet est un contournement pour rallier la ville de Tivaouane. Les travaux consistent à l'aménagement et au bitumage de la route sur environ 37 km, y compris le contournement de Touba Toul. Le projet a également permis aux collectivités locales situées le long de l'axe de bénéficier d'un éventail d'infrastructures socio-économiques. Il s'agit de 03 forages, d'une mini adduction d'eau potable à Touba Toul et d'une piste de 10 km ;



- ❑ les travaux de construction de la route **Fatick-Bambey** sur environ **25 km** ainsi que la réalisation d'environ 05 km de voiries dans la commune de Bambey sur financement BCI.
- ❑ les travaux de remise en état de la RN1 entre **Rufisque et Bargny** (02 km) en 2X2 voies réalisés dans le cadre du

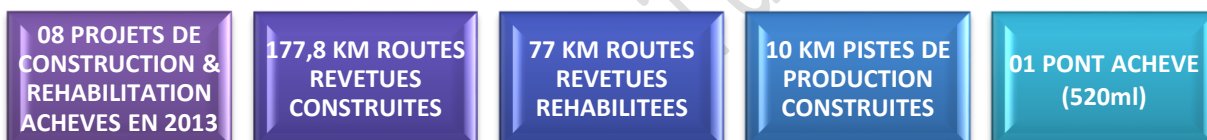
PATMUR sur financement de la Banque Mondiale ;

- ❑ les travaux de réhabilitation de la route **Cap Skiring-Djembering (12km)** et **Kafountine-Diouloulou (25km)** dans la zone Sud entrepris dans le cadre des travaux d'entretien ont été aussi achevés en 2013 ;
- ❑ les travaux de réhabilitation de la route **Km 50–Bayakh-Kayar (19 km)**

financés par l'Etat du Sénégal ont été achevés au dernier trimestre de l'année 2013 ;

Ces projets achevés ont mobilisé un financement total d'environ **60 milliards** de FCFA et ont permis de relever les indicateurs de performance de l'AGEROUTE. En 2013, ces indicateurs ont atteint les niveaux suivants :

/CHIFFRES CLEFS 2013 DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION



L'achèvement de ces projets a aussi un impact socioéconomique positif (accessibilité aux marchés et services sociaux de base, amélioration de la qualité de vie, réduction des frais de fonctionnement des véhicules, incitations à la valorisation foncière). De plus, des signes tangibles de création d'activités économiques sont notés dans certaines zones traversées à la suite des projets.

Enfin, la mise en œuvre de ces projets participe à la volonté politique du

gouvernement de privilégier un rééquilibrage territorial en faveur des autres régions du pays.



6.2. PROJETS EN COURS D'EXECUTION



En 2013, un volume d'investissement de **183 006 126 880 FCFA** a été prévu au titre des grands travaux dont **44% soit 80 393 126 860 FCFA** du montant provenant de ressources internes. A côté de l'Etat, les partenaires techniques et financiers apportent leurs concours précieux (102 613 000 000 FCFA) à la réalisation de projets infrastructurels structurants initiés par le Gouvernement du Sénégal.

Les projets de construction et de réhabilitation d'infrastructures routières et d'ouvrages d'art entamés dans le cadre du programme routier se poursuivent. Les travaux en cours présentent un niveau d'avancement satisfaisant comme l'atteste le taux d'exécution sur le terrain. L'achèvement de ces projets contribuera à améliorer la mobilité urbaine à Dakar et dans les grandes villes, à désenclaver certaines zones et à développer les échanges avec les pays voisins.

A la date du 31 décembre 2013, ce sont vingt-sept (27) projets majeurs qui sont en

cours d'exécution pour un montant global estimé environ à 469 milliards FCFA et un concernent un linéaire de 713 km de routes revêtues, 1196 km de pistes de désenclavement et 1300 ml de ponts. Leur état d'avancement à la fin de l'année 2013 se présente comme suit :

- ❖ les travaux d'aménagement de la boucle du Blouf : **ThionkEssyl-Balinghor** (28 km). Ce tronçon vient en continuité de la première section Tendième-ThionkEssyl (43 Km) déjà réalisée. Ils sont exécutés grâce au concours financier de la BADEA et une contribution de l'Etat du Sénégal. Les travaux de terrassement sont en cours sur 14 km. L'approvisionnement en couche de fondation est également effectué au fur et à mesure de l'avancement des terrassements. Le niveau d'exécution global des travaux est de **28% à la fin du mois de Décembre 2013**. Un retard important a été enregistré dans l'exécution de ce projet. Deux (02) lettres de mise en demeure et une (01) lettre

d'avertissement pour résiliation ont été servies à l'entreprise.

- ❖ les travaux de réhabilitation de la route nationale N°2 entre **Saint Louis–Rosso/ Richard Toll** sur financement du 10^e FED. Ces travaux consistent à la réalisation de 127 km de routes revêtues, de 16 km de voiries dans la ville de Saint Louis et d'aménagement de 65 km de pistes connexes. Les travaux objet du contrat initial sont totalement achevés. Cependant compte tenu du reliquat de financement, des travaux complémentaires au niveau de la pénétrante sud et entre le carrefour Gandiol et le carrefour Digue ont été engagés et sont en cours d'achèvement ;
- ❖ les travaux de construction de la **VDN 3^{ème} section entre Golf club et Tivaouane Peulh** y compris **la bretelle d'accès au village de Tivaouane Peulh**: ce projet a été officiellement lancé le 05 Mars 2013 par Son Excellence Monsieur le Président de la République. Il est financé par le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe, et s'étend sur un linéaire d'environ 17km. Il consiste en la construction d'une route bitumée en 2x2 voies de 9 m chacune avec 3 échangeurs, une piste cyclable et des aires de promenade. Les travaux de terrassement, de mise en œuvre de la couche de fondation, de construction des ouvrages d'art et d'assainissement, sont en cours. L'avancement global du projet est estimé à 30% à la fin du mois de Décembre 2013 sur la tranche ferme. La difficulté notée dans le cadre de ce projet est la libération de l'emprise au niveau de

la traversée de Malika. Le décret de cessibilité est toujours attendu ;

- ❖ les travaux de construction **des routes de connectivité à l'autoroute à péage** : ces travaux sont entrepris sur financement de l'Etat à travers le budget consolidé d'investissement pour faciliter l'accès à l'autoroute à péage et améliorer la mobilité urbaine. Ils concernent les barreaux de connexion à l'autoroute, la réfection de voirie à l'intérieur de Rufisque, la route de SOCOIM, l'aménagement du tronçon Bargny – Diamniadio y compris l'ouvrage de Bargny et la construction de neuf (09) passerelles piétonnes pour faciliter la traversée des piétons. Les travaux sont achevés à 98% au 31 décembre 2013. Il a été construit 10,8 km de voiries dont 2,3 km en 2X2 voies et réhabilité 11,5 km dont 4,6 km en 2X2 voies.;
- ❖ les travaux de construction de l'autoroute **Aéroport International Blaise Diagne (AIBD)- Mbour-Thiès** : ce projet vise à améliorer l'accès aux pôles de développement par voies rapides avec des standards internationaux en vue d'atteindre et de maintenir de façon durable une forte croissance pour le Sénégal mais aussi assurer une parfaite desserte de l'aéroport. Les travaux du lot AIBD-SOMONE ont démarré. Le terrassement, la réalisation des ouvrages d'assainissement et la construction des ouvrages d'art sont en cours. Cependant quelques difficultés sont notées dans le cadre de l'exécution de ce projet.

Il s'agit de :

1. la libération totale des emprises qui est bloquée en partie par la signature des décrets de cessibilité sur la branche AIBD-THIES conditionnée par le décret de déclassement de la forêt de Thiès. Cette situation empêche le démarrage effectif des travaux d'interconnexion des 02 autoroutes : Diamniadio-AIBD en charge par l'APIX et AIBD-MBOUR-THIES gérée par AGEROUTE ;
2. la mise en cohérence du projet suivant la décision du Gouvernement de réaliser la section d'autoroute Thiès-Touba. Il est important de notifier la tranche conditionnelle AIBD-THIES d'un coût de **62 386 598 470 FCFA** et de rattacher le lot AIBD-SOMONE au département de MBOUR en notifiant également le lot SOMONE-MBOUR d'un coût de **50 648 090 458 FCFA**. L'absence de notification des tranches conditionnelles d'ici la fin des travaux du lot 1 pourrait avoir un impact considérable sur la mise en cohérence de ces projets et aussi sur la fonctionnalité de l'Aéroport International Blaise DIAGNE de Ndiass ;
3. Egalement, suite aux difficultés financières apparues avant la signature du contrat relatif aux travaux qui intéressent la section AIBD – Mbour – Thiès, l'entreprise adjudicataire, sur proposition du Maître d'Ouvrage, le Ministère en charge des Infrastructures, avait

accepté de signer en décembre 2011, le marché en une tranche ferme (c'est-à-dire le lot n°1 : Thiambokh – Somone pour un montant de 44 806 395 667 F CFA TTC) et une tranche conditionnelle pour les lots n°2 : Somone – Mbour et n°3 : AIBD – Thiambokh – Thiès. Aujourd'hui, il est noté un gap de financement de près de 17 milliards de FCFA sur les travaux et la supervision du lot 1. Actuellement avec le rythme d'avancement des travaux, il est nécessaire de trouver ces ressources financières pour éviter l'arrêt des travaux qui pourrait occasionner des réclamations de la part de l'entreprise.

Face à ces difficultés, des notes techniques détaillées ont été envoyés aux services concernés (Primature, MEF, MEDD) pour trouver des solutions à ces problèmes évoqués.

- ❖ la remise en état de la **route des Grandes Niayes: (Rufisque-Bayakh-Notto (40km) et la construction de l'axe Diogo-Lompoul (23 km))** est financée par la Banque Mondiale dans le cadre du PATMUR. Les travaux de construction des ouvrages d'assainissement et de chaussée sont en cours;
- ❖ l'aménagement de la route **Vélingara-Badiara** (Gambie) : ce projet d'un linéaire de 24 Km, financé par l'Union Européenne est géré par la partie gambienne, les travaux sont en phase d'achèvement ;

- ❖ la réhabilitation de la route **Tambacounda-Dialacoto(65 km)** y compris le contournement de la ville de Tambacounda a démarré au dernier trimestre de l'année 2013. L'installation de chantier et le projet d'exécution sont en cours. Dans ce projet, figurent également des aménagements connexes de pistes de désenclavement pour les localités traversées. Il est financé par la BOAD et l'Etat du Sénégal ;
- ❖ l'aménagement **du contournement de la ville de Médina Gounass (10 km)** entrepris sur le reliquat du prêt de la BAD qui était destiné à la réalisation de la

route Tambacounda-Médina Gounass-Frontière Guinée réalisée dans le cadre du développement des corridors et de l'intégration sous-régionale. Les travaux de terrassements sont en cours.

- ❖ la réhabilitation de la route **Manda Douane-Vélingara** a démarré durant le dernier trimestre de l'année 2013 pour compléter l'aménagement de la RN6, financée en partie par le Gouvernement américain à travers le programme du Millennium Challenge Account. L'installation de chantier et l'élaboration du projet d'exécution sont en cours.

6.3. PROJETS EN PERSPECTIVE

L'AGEROUTE poursuit la mise en œuvre de la lettre de politique sectorielle par la réalisation de projets de construction et de réhabilitation de routes et ouvrages d'art. En 2013, les dispositions ont été prises pour signer les accords de financement, finaliser le processus de passation des marchés d'étude et de travaux en vue d'un démarrage effectif en 2014 ou 2015. Quinze (15) projets sont concernés parmi lesquels, on peut citer :

- la réhabilitation de la **route de l'hydrobase à Saint Louis (4,1 km)** sur financement de l'AFD. Le processus de sélection du Consultant, chargé des études d'exécution et d'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres est en cours;
- la réhabilitation de la route **Passy-Sokone(25,5 km)**est financée par le FED. La convention de financement a

été signée depuis le 28 Décembre 2012. La procédure d'actualisation des études est en cours. Le lancement du Dossier d'Appel d'Offres pour les travaux est tributaire du respect des conditionnalités relatives à l'application du règlement 14 de l'UEMOA sur le contrôle de la charge à l'essieu pour lesquelles, un plan d'action est mis en place par l'Union Européenne et la Direction des Routes pour satisfaire les conditions préalables au démarrage des travaux ;

- la reconstruction de la route **Fatick-Kaolack** : des dispositions sont en train d'être prises avec l'Etat pour un démarrage des travaux ;
- les travaux de réhabilitation de la route **Dinguiraye-Nioro-Keur Ayip (42 km)** dont l'instruction est en cours avec la Banque Africaine de Développement ;

- la réhabilitation de la route **Dialakoto-Mako (117 km)** est en étude avec la BOAD et la BID qui ont marqué leur accord pour accompagner l'Etat du Sénégal dans sa réalisation.
- l'aménagement de la **route Joal-Samba Dia- Djiffer (42 km)** financé conjointement par la BADEA, l'OFID et l'Etat du Sénégal. L'accord de prêt a été signé le 31 octobre 2012. La première phase de la maîtrise d'œuvre (actualisation des études techniques, études environnementales et élaboration du DAO) est en cours et le démarrage des travaux est prévu en octobre 2014.
- les travaux de construction de **la VDN deuxième section (8,5km)** financés

par la BID et l'Etat du Sénégal. L'accord de prêt est signé et le processus de passation de marché est en cours. La principale difficulté rencontrée est le problème de la libération d'emprise. Les autorités compétentes ont été saisies en vue du paiement des impenses ;

- les travaux de réhabilitation de la route **Ndioum-Ourossogui-Bakel** sur 335km où le Fonds d'Abu Dhabi a marqué son accord pour participer au financement du projet. Les ressources complémentaires sont recherchées auprès des autres bailleurs de fonds comme le Fonds Saoudien pour le Développement, le Fonds OPEP et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique ;

6.4.PROGRAMME DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT



Ces travaux sont engagés dans le cadre de la Coopération avec le Gouvernement Américain à travers le Millennium Challenge Corporation. Le Gouvernement du Sénégal a institué, par décret n° 2009-1447 du 30 Décembre 2009, le MCA-Sénégal pour assurer, en tant qu'entité responsable pour le compte de l'Etat, les missions de maîtrise d'ouvrage pour la gestion et la mise en

œuvre de ce programme. Le MCA-Sénégal et l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes au Sénégal (AGEROUTE SENEGAL) ont signé, le 23 Décembre 2010, un ACCORD D'ENTITÉ D'EXÉCUTION en vue d'établir un partenariat opérationnel pour appuyer la mise en œuvre du Projet de Réhabilitation des routes nationales n°2 & 6 afin d'assurer la jonction entre les zones de

fortes potentialités de production et les marchés.

L'état d'avancement des activités se présente comme suit :

1. les travaux de construction du pont de Ndioum et de ses bretelles d'accès :

ils ont démarré au mois de Novembre 2012. L'installation de chantier et les prédalles étaient achevées. Les pieux sont réalisés à 65%, les semelles à 20% ; les piles à 37% et les dalots à 66%. Concernant les bretelles d'accès, le débroussaillage et le nettoyage de la plateforme sont réalisés et les couches de forme et de fondation sont en cours et réalisés à hauteur de 80% pour les deux. Les travaux de fondations ont été aux arrêts pendant quelques temps à cause de la remontée des eaux du fleuve. ;

2. Les travaux de réhabilitation de la RN2 :

ils concernent la section de la RN2 entre Richard Toll et Ndioum (120 km). Au 31 décembre 2013, les installations sont terminées, les centrales Sol-Ciment et d'enrobage déjà montées et fonctionnelles et les études de Formulation Sol-Ciment et Béton Bitumineux approuvées.

Les terrassements (déblais/ Remblais), la couche fondation, la couche de Base (Latérite – Ciment), le revêtement en béton Bitumineux et les ouvrages d'assainissement sont en cours ;

3. les projets de réhabilitation de la RN6 :

ces travaux sont subdivisés en 03 lots routiers : lot 1 : Ziguinchor-Tanaff, lot 2 : Tanaff-Kolda et lot 3 : Kolda-Vélingara. Le quatrième lot concerne la reconstruction du pont de Kolda dont les études d'exécution et l'installation de chantier sont en cours. Les installations de chantier, l'élaboration des projets d'exécutions ainsi que le nettoyage et le débroussaillage des tronçons sont en cours pour les lots 1&2. Pour le lot 3, les travaux de débroussaillage et d'aménagement des déviations sont en cours et les terrassements en phase de démarrage. Des retards sont notés dans l'exécution de ces projets et des dispositions sont prises pour d'assurer une correcte prise en main des risques importants, déjà identifiés sur la mise en œuvre (libération emprise, retard des entreprises...).

6.5. CONSTRUCTION DE PONTS ET OUVRAGES D'ART



L'année 2013 est aussi caractérisée par la réalisation d'importants projets d'ouvrages d'art dont certains sont toujours en cours d'exécution. On peut citer parmi ces projets :

- ✚ les travaux de réhabilitation du **pont Emile Badiane de Ziguinchor** financés dans le cadre du budget consolidé d'investissement pour maintenir en état de fonctionnement normal l'infrastructure et assurer correctement la traversée des personnes et des biens. Les travaux de sécurisation des pieux, de changement des appareils d'appuis, de remise en état des trottoirs, des gardes de corps et du revêtement sont terminés. Les travaux, objet du marché de base et de ses avenants sont achevés. Un marché complémentaire été approuvé par les services compétents de l'Administration afin de finaliser des travaux confortatifs des semelles et des murs d'appui ;
- ✚ les travaux de construction **d'autoponts aux carrefours de Thiaroye et de Keur Massar** : ces travaux financés dans le cadre du Budget Consolidé d'Investissement (BCI) de l'Etat du Sénégal visent à améliorer la fluidité du trafic ainsi que la capacité drainante de ces carrefours importants dans l'armature urbaine de Dakar. Les travaux de

fondation et d'élévation sont en cours sur Keur Massar. Par contre au niveau de Thiaroye, des difficultés ont été notées dans le dévoiement du réseau des concessionnaires (SONATEL, SENELEC, SDE), ce qui a retardé l'exécution du projet. Mais des dispositions ont été prises avec ces concessionnaires pour assurer le dévoiement des réseaux et démarrer les travaux. Ce projet est accompagné d'un dispositif de communication avec le recrutement de près de 30 agents chargés de réguler la circulation avec les forces de l'ordre afin de minimiser les désagréments causés par les travaux sur cette section ;



- ✚ les travaux de construction **du pont de la Geôle à Saint Louis** : ces travaux sont en cours. L'installation de chantier et les travaux préparatoires sont terminés. Les études d'exécution sont en cours d'approbation. Les travaux de Génie Civil sont financés dans le cadre du

BCI mais la superstructure métallique fournie par WAGNER BIRO dans le cadre du partenariat entre l'Etat du Sénégal et le Royaume d'Autriche est livrée sur le site;

- ✚ les travaux de construction des ponts de **Kédougou (150 ml)**, de **Halwar(152 ml)** pour le désenclavement des zones concernées : l'installation de chantier et les études d'exécution sont en cours pour le pont de Kédougou. Par contre au niveau de Halwar, le démarrage des études d'exécution (sondage géotechnique) a été retardé par la remontée des eaux mais l'installation de chantier est en cours.

Cette dynamique sera poursuivie avec le démarrage prochain d'autres projets de pont dont :

- ✚ les travaux de construction **des neuf (09) ponts** où le dossier est en cours d'instruction auprès de partenaires techniques et financiers qui ont manifesté leur intérêt à accompagner l'Etat du Sénégal dans la mise en œuvre de la politique de désenclavement de l'intérieur du pays et la construction d'ouvrages de franchissement. Les neuf (09) ponts concernés par ce programme sont : **Foundiougne, Marsassoum, Baïla, Diouloulou, Second pont de Ziguinchor, Tobor, Niambalang, Diakhene et Katakalousse ;**
- ✚ les travaux de reconstruction de **l'échangeur du Stade Léopold Sédar Senghor** communément appelé « **Pont Sénégal 92** ». La Construction de cet échangeur situé sur l'axe important de la Route des

Niayes, se justifie par l'importance qu'elle revêt dans le dispositif urbain et notamment par sa vocation de principale collectrice du trafic des quartiers reculés de la banlieue de Dakar (Pikine, Thiaroye, Yeumbeul, Malika, Keur Massar).

L'AGEROUTE a également entrepris d'autres projets qui sont en cours d'exécution pour accompagner la stratégie du gouvernement de développer le secteur des infrastructures routières. Il s'agit principalement de la construction de postes de contrôle et de gros porteurs pour la préservation du patrimoine routier avec l'application du règlement 14 de l'UEMOA sur la charge à l'essieu et la facilitation des transports. Parmi les projets en cours, on peut noter :

- ✚ les travaux de construction du **poste de contrôle de Diamniadio** et des postes de contrôle juxtaposés de **Boundou Fourdou et de Moussala** dont l'AGEROUTE assure la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'UEMOA. Ces travaux sont en cours. A terme, le poste de contrôle de Diamniadio va permettre l'application effective du contrôle de la charge à l'essieu. Les postes de contrôle vont aussi simplifier les procédures de contrôle aux points de passage des frontières entre les Etats membres de la CEDEAO par la mise en place de moyens modernes en termes d'infrastructures, d'équipements et de traitement administratif et douanier des documents de voyage.
- ✚ les travaux d'aménagement du parking gros porteurs à Tambacounda en cours de réalisation avec l'appui de l'Etat du Sénégal et de la BOAD.

6.6. PROGRAMME AUTOROUTIER



L'Etat du Sénégal s'est inscrit dans une dynamique de développement de son réseau autoroutier pour favoriser l'émergence économique et l'appui aux autres secteurs de croissance.

En 2013, le tronçon Dakar-Diamniadio a été achevé et mis en concession. L'extension se poursuivra jusqu'à MBOUR et THIES en passant l'Aéroport International Blaise Diagne de NDIASS. Les travaux sur les sections AIBD-MBOUR et AIBD-THIES sont à la charge de l'AGEROUTE.

Pour assurer une extension du réseau actuel, des sections d'autoroute ont été identifiées. Il s'agit de:

- ✚ **Thiès-Touba ;**
- ✚ **Mbour-Fatick-Kaolack ;**
- ✚ **Thiès- Saint Louis ;**
- ✚ **Thiès-Tivaouane**

Pour l'autoroute THIES-TOUBA, AGEROUTE SENEGAL, agissant au nom et pour le

compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD), comme maître d'ouvrage délégué a signé avec l'entreprise China Road & Bridge Corporation (CRBC) un contrat commercial pour la réalisation des études et des travaux de construction de l'Autoroute à péage Thiès-Touba, le 27 Octobre 2013, conformément à la décision de l'ARMP n°243/13 du 28 Août 2013. Cette décision préconise une procédure en deux (02) étapes :

- la signature d'un contrat commercial pour sécuriser les ressources ;
- la négociation du contrat de travaux avec l'entreprise.

Dans le cadre de la mise en œuvre effective du projet, ce dernier contrat sera signé après validation des études techniques d'exécution détaillées (APD) et des coûts unitaires. Ce contrat sera passé conformément aux dispositions du code des

marchés publics du Sénégal et en application des conditions générales des contrats clé à main du Livre Argent FIDIC (Fédération Internationale des Ingénieurs Conseils).

Les coûts avancés par l'étude de faisabilité sont indicatifs et ne seront définitifs qu'après approbation par un comité technique de validation mis en place par la partie sénégalaise au moment de la conclusion des marchés pour l'exécution du projet.

Concernant l'Autoroute Mbour-Fatick-Kaolack, un mémorandum d'entente et de collaboration a été aussi signé en décembre 2013 entre le Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement et la société sud-africaine Basil READ. Dans ce mémorandum, la « Partie sud-africaine s'engage à réaliser les études de faisabilité. Tous les coûts et dépenses à effectuer pour la réalisation des études de faisabilité sont à la charge de la Partie sud-africaine. Si les études susmentionnées sont validées et approuvées par les services compétents de l'Administration Sénégalaise, les négociations pourront être démarrées en vue de la finalisation et de la signature de contrats relatifs à la réalisation du projet.

Les modes de financements alternatifs comme le Partenariat Public Privé (**PPP**) et les Délégations de Service Public (**DSP**) seront encouragés dans le cadre de ces projets d'envergure nécessitant la mobilisation de volume de financement important. Les intérêts de l'Etat du Sénégal seront préservés lors des négociations.

Pour les sections, Thiès-Saint Louis et Thiès-Tivaouane, des négociations sont en cours avec des partenaires techniques financiers. Aussi, la section Thiès-Saint Louis a été proposée par le Gouvernement comme projet prioritaire dans le volet « Infrastructures et Services de Transports » au Groupe Consultatif pour le Sénégal qui doit se tenir à Paris en 2014. Ces projets seront soumis dans un premier temps en financement public.

Les modalités de financement seront négociées à des conditions concessionnelles conformément à notre stratégie d'endettement. Tous les prêts qui seront contractés vont représenter un taux de concessionnalité d'au moins 35% , cela veut dire que c'est une durée de remboursement de plus de 20 ans, un différé de 5 à 7 ans avec un taux d'intérêt qui ne dépasse pas 2%.

VII.SITUATION DU PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER



7.1. POLITIQUE D'ENTRETIEN ROUTIER

L'année 2013 a vu la conjonction de circonstances favorables à la politique de préservation et de sécurisation du réseau routier classé national :

- 1) La mise en place pour 2013 d'un budget plus conséquent comparé aux années précédentes destiné à l'entretien routier (PERA 2013)
- 2) La finalisation d'un certain nombre d'études d'auscultation du réseau ayant permis la mise en place d'un Programme Triennal Glissant (PTG) 2014/2016 élaboré à partir d'une bonne maîtrise de l'état du réseau routier revêtu classé à l'échelle nationale.
- 3) Le démarrage effectif des travaux du MCC et la volonté déclinée par l'Etat du Sénégal d'augmenter annuellement les crédits alloués à l'entretien des routes en vue de réduire de façon significative le gap financier encore important des besoins annuels en entretien comparés aux ressources mobilisées chaque année;
- 4) Le démarrage imminent des Inspections sommaires sur le réseau non revêtu classé qui aura comme conséquence une meilleure connaissance de son état

actuel et sa prise en compte dans le PTG 2014/2016 ;

- 5) La poursuite du contrôle de la charge à l'essieu à travers tout le réseau routier national pour les plateformes générant plus de 200 000 tonnes de frets par an. L'application de cette mesure permettra de sauvegarder le patrimoine routier et par conséquent réduire les charges d'entretien pour soulager les Finances Publiques. Elle a aussi permis la signature de la convention de financement entre l'Union Européenne et l'Etat du Sénégal pour la réhabilitation de la route Passy-Sokone, tributaire de l'application de cette directive.

Mais l'année 2013 a aussi été marquée par des pluies exceptionnelles ayant occasionné de dégâts significatifs en de multiples endroits de notre réseau routier. Les populations également très éprouvés par cette pluviométrie ont de plus en plus senti la nécessité de disposer de bonnes routes pour pouvoir continuer à développer leurs activités même en période hivernale. Les nombreuses doléances enregistrées en sont une parfaite illustration.

La prise en compte de ces besoins nouveaux, entre autres, conséquences directes des aléas climatiques a conduit à un réaménagement du PERA 2013 approuvé le 27 Décembre 2013. Ce réaménagement a aussi été l'occasion de :

- procéder au report sur le PERA 2013 des dépenses engagées et non mandatées des PERA 2010 à 2012 pour un montant total de 23 587 573 358 F CFA
- de réaffecter, sur la gestion 2013 les économies réalisées sur les projets du PERA 2012, sur certains appels d'offres du PERA 2013 et sur des projets annulés ou reportés en 2014.

En définitive, il convient de noter que le PERA 2013 dans ses composantes essentielles que sont (i) les Travaux d'Urgence (TU), (ii) l'Entretien Périodique (EP), (iii) l'Entretien Courant (EC), les Etudes (Banque de données routières) et la Maîtrise d'œuvre (EMOE) a été finalement arrêté à la somme de 68 253 485 718 FCFA, contre 41 600 000 000 FCFA en 2012.

7.2. EXECUTION DU PERA 2013

Le PERA 2013, dans sa version initiale, a été approuvé par le Conseil d'Administration du FERA au cours de sa session ordinaire tenue les 01 et 02 février 2013.

Cette approbation du PERA 2013 a permis à l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) de lancer la procédure de passation des marchés en tenant compte des priorités et des urgences du moment.

Le présent rapport a pour but de dresser la situation du PERA 2013 au 31 Décembre 2013.

7.2.1. Les travaux d'urgence

Les travaux d'urgence sont une conséquence des ruptures de remblais de chaussée ou d'ouvrages (ouvrages d'art, ouvrages hydrauliques) suite au débordement de rivières dû aux fortes pluies du mois de Septembre 2013. Les coupures de routes et l'interruption momentanée de trafic ont été localisées pour l'essentiel dans les départements de Mbour, de Fatick, de Fimela, de Kaolack et de Kaffrine.

La réalisation de ces travaux d'urgence a nécessité la mobilisation de quatre (4) entreprises et le coût des interventions a été arrêté à la somme de TTC FCFA 1 585 223 880.

7.2.2. Doléances des populations

En plus des dégâts identifiés dans l'urgence par les services de l'AGEROUTE ou déclarés par les autorités administratives au niveau local suite aux pluies exceptionnelles enregistrées dans de nombreuses localités du pays, les populations elles-mêmes, par de multiples canaux ont fait parvenir à l'AGEROUTE des doléances liées à des dégradations de routes qui rendent difficiles leurs déplacements. Ces doléances concernent la quasi-totalité des régions et portent essentiellement sur :

- La reprise de revêtement de chaussée ;
- La construction d'ouvrages d'art et d'assainissement supplémentaires ;

- L'Entretien d'ouvrages d'art et d'assainissement existants

Le coût des travaux réalisés pour satisfaire ces doléances s'élève à la somme de F CFA TTC 4 877 006 222.(cf. tableau II en annexe)

7.2.3. Entretien Routier

L'entretien périodique des routes revêtues du réseau routier classé s'est poursuivi en 2013 dans la logique qui a prévalu en 2011 et qui avait abouti à la signature de marchés pluriannuels d'une durée de trois (3) ans (2011/2013). Cette stratégie était motivée par la nécessité de récupérer une bonne partie du réseau en état de dégradation assez avancée par des interventions bien planifiées et sans interruption pendant une assez longue période. Le lancement des appels d'offres tous les ans ne militait pas en faveur d'actions continues et le linéaire de routes en mauvais état ne cessait de croître chaque année si l'on sait que les ressources disponibles sont souvent limitées et les procédures de passation des marchés rarement bouclées avant l'hivernage de l'année en cours. Les travaux portent essentiellement sur :

- Le point à temps suivi de la mise en œuvre d'un nouveau revêtement superficiel qui peut être de type bicouche ou un tapis d'enrobés ;
- La reconstruction partielle de chaussée ;
- Le traitement de points critiques pour ce qui est de l'assainissement ;

- La construction de trottoirs ;
- La reconstruction d'ouvrages ou de parties d'ouvrages devenues obsolètes ;
- La mise en place, après réglage et reprofilage d'une nouvelle couche de roulement par apport de matériaux pour les routes en terre.

En dehors des travaux d'entretien périodique, qui constituent l'activité principale du PERA du moins pour ces trois dernières années, on note également l'entretien courant dont l'importance dans la préservation du réseau est primordial. Il s'agit de petits travaux de réparation partiels et ponctuels de remise en état de sections de routes ou d'ouvrages présentant des dégradations de surface peu importantes ne mettant pas en péril le fonctionnement global de l'ouvrage. L'entretien courant, peut aussi être étendu aux travaux généraux dans le cadre de travaux post-hivernaux ou hivernaux. En général les interventions se limitent aux tâches ci-après :

- reprises de sections localisées par la mise en place d'un nouveau revêtement ou par un rechargement partiel;
- point à temps sur les chaussées en terre ou revêtues (bouchage de nids de poules, colmatage de fissures, etc.) ;
- réparations sur les ouvrages d'art et les petits ouvrages d'assainissement et de drainage des eaux pluviales (ponts, dalots, buses, fossés, radiers, etc.) ;
- rechargement partiel des accotements ;

- travaux de désherbage, de désensablement et de curage de caniveaux ou d'exutoires (fossés, accotements, caniveaux, regards, exutoires, ouvrages, etc.);
- travaux de pompage de points bas en période hivernale.

Si la phase préparatoire qui va de la préparation des dossiers d'appels d'offres à la signature des contrats de travaux se déroule pour l'essentiel au niveau Central, l'exécution physique du PERA par contre est gérée par les Directions Régionales de l'AGEROUTE. Le niveau d'avancement à la fin de l'année 2013 est globalement satisfaisant :

i) **Dans la région de Dakar** le PERA a été entièrement exécuté avant la fin de l'année 2013. Le budget global affecté à l'entretien du réseau de Dakar se chiffre à la somme de 4 886 282 306 F CFA (y compris le désensablement). Ce budget a permis d'atteindre les résultats suivants :

- Le traitement en entretien périodique de **104,360 km** de routes revêtues sur une prévision de 104,360 km ;
- Le désensablement au quotidien et pendant de près de **238.4 km** de routes ;
- Le curage et le nettoyage de près de **300 000 ml** d'ouvrages d'assainissement dans le cadre de travaux post hivernaux : caniveaux à

ciel ouvert ou couverts, buses, dalots, cunettes, toutes sections confondues ;

- Le nettoyage, le curage et reprofilage de près de 6500 m2 d'exutoires dans le cadre d'opérations pré hivernales ;
- La surveillance et le pompage de 14 points bas pendant toute la période hivernale ;
- La gestion de la station de pompage de Grand Médine pendant toute la période hivernale.

En plus de ces actions courantes, la Direction Régionale s'occupe de la surveillance du réseau routier de Dakar et de ses emprises. Dans ce cadre, elle reçoit, examine et approuve toutes les demandes d'autorisation de prestations des tiers devant impacter sur le réseau ou son emprise. Elle coordonne tous les travaux de remise en état de chaussées ou de trottoirs. La prise en charge financière incombe aux demandeurs et les sommes nécessaires à la remise en état des chaussées et des trottoirs sont intégralement versées à la Caisse des Dépôts et Consignations avant le démarrage des travaux d'ouverture de tranchée.

ii) **Dans les régions de Thiès et de Diourbel** le niveau de réalisation du PERA à la fin de l'année 2013 était de l'ordre de 95% pour les travaux d'entretien courant et périodique. Pour ce qui est du programme spécial de construction et d'entretien de pistes rurales dans les deux régions, les

travaux étaient en phase de démarrage. Ils portent sur 386 km de piste de désenclavement pour un coût global de F CFA TTC 2 291 016 490.

En définitive, la part du budget du PERA 2013 affectée à l'entretien du réseau routier des régions de Thiès et Diourbel s'élève à la somme de F CFA 7 278 294 828 (y/c le programme spécial de pistes de désenclavement). Les réalisations à la date du 31 décembre 2013 se présentent ainsi qu'il suit :

- 141 km de routes revêtues traités en entretien courant ;
- 84 km de routes revêtues traités en entretien périodique ;
- 33 km de routes en terre traités en entretien périodique ;
- 30 km de routes en terre traités en entretien courant ;
- le démarrage des travaux de construction et d'entretien de 386 km de pistes de désenclavement ;
- Signalisation horizontale et verticale sur le réseau routier.

iii) **Dans les régions de Kaolack, de Fatick et de Kaffrine**, les activités du PERA portent sur l'achèvement des travaux du PERA 2012 et le démarrage des travaux du PERA 2013. Le coût global des travaux ainsi engagés s'élève à la somme de 9 275 673 755 incluant le

coût des travaux du PERA 2012 achevés en 2013.

Les réalisations à la fin de l'année 2013 se présentent comme suit :

- 116,8 km de routes revêtues traités en entretien périodique (PERA 2012 réalisé en 2013) ;
- 23 km de routes revêtues traités en entretien périodique (PERA 2013) sur linéaire total prévu de 42 kilomètres ;
- 147 km de routes en terre traités en entretien périodique (PERA 2012 réalisé en 2013);

iv) **Dans les régions de Saint Louis, de Louga et de Matam**, les travaux du PERA 2013 portent sur :

- l'entretien périodique des routes revêtues dans le cadre du programme pluriannuel, gestion 2012, poursuivi et achevé en 2013 dans la région de Louga;
- l'achèvement des travaux de construction et d'entretien d'ouvrages hydrauliques du PERA 2012 dans les régions de Saint Louis et de Matam ;
- l'entretien périodique des routes revêtues dans le cadre du programme pluriannuel, gestion 2013 au niveau des trois régions;
- la construction, l'entretien et la réhabilitation de pistes de désenclavement au niveau des trois régions.

Les ressources financières disponibles dans le cadre du PERA 2013 s'élèvent à la somme de 8 080 531 439 F CFA.

L'avancement global des travaux du PERA 2013 est d'environ 97% au 31 Décembre 2013. Les réalisations se présentent comme suit :

- 114,250 km de routes revêtues traités en entretien périodique dans le cadre des travaux du programme pluriannuel de 2012 réalisés en 2013;
- La construction de 6 dalots dans le cadre de l'achèvement des travaux de construction et d'entretien d'ouvrages hydrauliques de la gestion 2012 terminés en 2013
- 128,5 km de routes revêtues récupérés sur 534,5 km de routes traités en entretien périodique dans le cadre du PERA 2013
- Le démarrage des travaux de construction et de réhabilitation de 130 km de pistes de désenclavement au niveau des 3 régions.

v) **Dans les régions de Tambacounda et de Kédougou**, les activités menées dans le cadre du PERA portent sur :

- les travaux de construction et d'entretien d'ouvrages d'art dans les régions de Tambacounda et de Kédougou (PERA 2012). Le coût de ces travaux se chiffre à la somme de 396 118 306 F CFA TTC;
- les travaux d'entretien courant de route en terre dans la région de Kédougou

(PERA 2012) pour un montant de 199 447 343 FCFA TTC ;

- les travaux pluriannuels d'entretien périodique de routes revêtues dans les régions Tambacounda et Kédougou (PERA 2013) ; le montant des travaux est de 3 136 702 561 F CFA TTC;
- les travaux de construction et d'entretien de pistes de désenclavement dans la région de Tambacounda (PERA 2013) ; le montant engagés est de 1 057 328 640 F CFA TTC
- les travaux de construction et d'entretien de pistes de désenclavement dans la région de Kédougou (PERA 2013) ; le montant engagés est de 257 413 460 FCFA TTC.

On note par ailleurs que les travaux de construction et d'entretien d'ouvrages d'art dans les régions de Tambacounda et de Kédougou de même que les travaux généraux du PERA 2013 sont en cours d'attribution et n'ont pas connu de début d'exécution. Le coût de ces travaux s'élève à 375 415 909 F CFA.

Le coût global des travaux projetés dans le cadre du PERA 2013 se chiffre ainsi à 4 826 860 570 F CFA TTC (y/c le coût des travaux non démarrés). A ce montant s'ajoutent les travaux du PERA 2012 démarrés en 2013 pour 595 565 649 F CFA TTC.

Les quelques réalisations notées en 2013 au niveau des deux régions concernent l'entretien courant des routes revêtues du PERA 2012 exécuté en 2013 et l'entretien

périodique des routes revêtues du PERA 2013. Les autres composantes n'ont connu qu'un démarrage timide ou sont encore au stade d'attribution de marchés.

On peut ainsi retenir comme réalisations :

- 35 km de routes en terre traités en entretien périodique ;
- 153 km de routes en terre traités en entretien courant ;
- 368 km de routes revêtues traités en entretien périodique

vi) Pour les régions de Ziguinchor, de Kolda et de Sédhiou

Les actions du PERA pour l'année 2013 ont porté sur l'achèvement des travaux du programme de 2012 et le démarrage des travaux du PERA 2013. Le coût global des travaux réalisés s'élève à environ 9 202 446 195 F CFA incluant le coût des travaux du PERA 2012 achevés en 2013.

Le bilan des réalisations à la fin de l'année 2013 se présentent comme suit :

- 152 km de routes revêtues traités en entretien périodique (2012 et 2013) ;
- 105 km de pistes de désenclavement traités en entretien périodique (PERA 2012 réalisé en 2013) ;
- 66 km de pistes de désenclavement traités en entretien périodique sur un linéaire total prévu de 300 km (PERA 2013 ; les travaux sont en cours);
- Les travaux des ouvrages hydrauliques sont terminés sauf pour le marché du lot 3 de Sédhiou qui est en finition après

deux mises en demeure et une application des pénalités pour un retard trop important (PERA 2012) : 12 ouvrages et 350 ml de caniveaux ;

Pour le PERA 2013, la passation de marché n'a que trop duré et elle est encore en cours.

7.3. IMPACT DES TRAVAUX SUR L'ÉVOLUTION QUALITATIVE DU RÉSEAU

Au regard des kilomètres de route entretenus, on peut admettre que la qualité du réseau s'est davantage améliorée. En effet, les réalisations de 2013 en termes d'entretien de chaussée sur l'étendue du réseau routier ont permis :

- de traiter près de 1100 km de route revêtue en Entretien Périodique ;
- traiter 141 km de route revêtue en Entretien Courant ;
- de traiter 386 km de route en terre en Entretien Périodique ;
- de traiter 183 km de route en Entretien Courant

Déjà en 2012, les inspections sommaires sur le réseau routier revêtu avaient indiqué que 66,09% du linéaire correspondant à 3506,378 km présentait un état bon/moyen. Il reste entendu qu'il est important de prendre en compte le pourcentage du linéaire de route en état moyennement bon/moyen en 2012 et qui pour défaut d'entretien faute de couverture financière viendra grossir le linéaire de routes en mauvais état.

En tout état de cause la prochaine campagne d'inspection sommaire prévue en 2015/2016 pourrait permettre une meilleure appréciation de l'évolution qualitative du réseau routier revêtu classé. Il faut noter par ailleurs que la réalisation des travaux de construction et de réhabilitation de près de 1200 km de pistes de désenclavement démarrés en Novembre 2013 va contribuer à une amélioration significative de la qualité du réseau routier non revêtu.

La campagne d'inspection sommaire programmée en 2014 permettra à termes de disposer de l'état réel du réseau non revêtu classé estimé à plus de 10 000 km.

7.4. DIFFICULTES RENCONTREES DANS L'EXECUTION DU PERA 2013

Dans le cadre de l'exécution du PERA 2013 quelques difficultés ont été rencontrées notamment :

- la mise en place tardive du PERA 2013 ;
- la diminution drastique du budget pour les travaux pluriannuels d'entretien périodique des routes revêtues – ce qui ne contribue pas à l'atteinte des objectifs assignés ;
- le manque de budget pour les cérémonies religieuses et pour les travaux d'urgence
- les lenteurs dans la passation des marchés qui rajouté au retard dans la mise en place du PERA retardent considérablement le démarrage des travaux dans les délais requis ;

- la non performance de certaines entreprises qui se manifeste par des retards à toutes les phases clés de l'exécution des marchés : installation, projet d'exécution, exécution des travaux.

Afin de remédier à ces manquements, l'AGEROUTE devra, en rapport avec l'ensemble des acteurs, réfléchir et trouver des solutions pérennes :

- ✓ à la préparation du budget du PERA à temps de façon à permettre son examen et sa validation avant la fin du mois Novembre de l'année finissante. Cette disposition permettrait d'enclencher le processus de passation des marchés au titre de l'exercice suivante dans les meilleurs délais et espérer voir le programme d'entretien exécuté à un taux convenable d'au moins 85% à la fin de cette année;
- ✓ à la réduction de la durée des procédures de passation des marchés ;
- ✓ à l'impact négatif de la période hivernale : une planification et une meilleure organisation du travail s'imposent pour mettre à profit cette période ;
- ✓ à l'évaluation rigoureuse de l'impact des travaux du PERA dans la réduction de la pauvreté notamment dans sa rubrique : « emplois créés/salaires versés ».

7.5. ACTIVITES DE LA PROGRAMMATION :

La division programmation a pour mission de gérer la Banque de Données Routières (BDR), assurer la programmation par l'actualisation du Programme Triennal Glissant (PTG) et préparer les PERA en rapport avec les Directeurs régionaux. Plusieurs études entamées les années se sont poursuivies en 2013.

Durant l'année 2013, quatre (06) études ont été achevées et les prestations ont essentiellement porté sur: (i) les inspections sommaires des routes en terre portant sur les régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Louga, Saint Louis et Matam, (ii) les campagnes de mesures d'Uni longitudinales, (iii) les campagnes de mesures de déflexion, (iv) la réalisation de sondages de chaussées, (v) comptage et enquête Origine/Destination et enfin (vi) l'élaboration du programme triennal glissant 2014-2016.

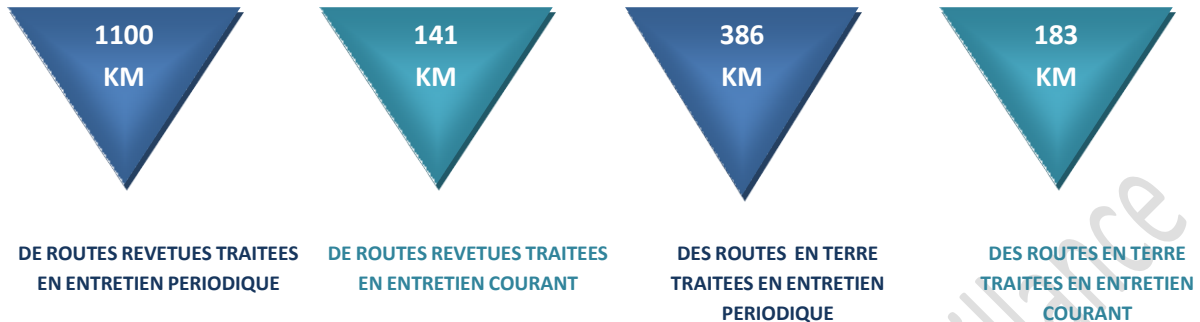
L'assistance technique à l'AGEROUTE pour la consolidation de l'unité en charge de l'actualisation et l'exploitation de la BDR financée par l'Union Européenne est en cours. En 2013, quatre (04) missions portant essentiellement sur le diagnostic de la BDR, du système informatique de l'AGEROUTE et la formation de l'équipe de la BDR aux logiciels GEOMAP, L2R et HDM4 ont été organisées.

L'assistance porte également sur la fourniture de matériels informatiques pour l'interconnexion des directions régionales à la BDR. La procédure d'acquisition a été entamée en 2013 et les équipements seront livrés et installés en 2014.

Pour les perspectives de l'année 2014, les actions de la BRD porteront sur :

- ✚ la poursuite des inspections sommaires dans les régions de Fatick, Kaolack, Kaffrine, Tambacounda, Kédougou, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor ;
- ✚ la poursuite des études portant sur les catalogues de dimensionnement et de dégradation des chaussées ;
- ✚ la poursuite de l'assistance technique de GEOMAP à la BDR, qui à terme permettra le renforcement des capacités du personnel en charge de la BDR. Cette assistance technique permettra de rendre la BDR plus opérationnelle ;
- ✚ la formation sur le matériel acquis dans le cadre de l'appui institutionnel du projet Linguère-Matam et servant à mesurer l'uni transversal, longitudinal, les déflexions et des compteurs pour le comptage du trafic.

/CHIFFRES CLEFS 2013 DE L'ENTRETIEN ET DE LA GESTION DU PATRIMOINE ROUTIER



7.6. PROGRAMME SPECIAL DE CONSTRUCTION DE PISTES DE DÉS ENCLAVEMENT



L'Etat du Sénégal a également inscrit dans ses orientations stratégiques la réalisation de pistes de désenclavement au titre des investissements prioritaires et complémentaires des grands projets structurants initiés par le Gouvernement. Dans ce cadre, un programme d'urgence d'aménagement et de construction de

1200km de pistes de production et de désenclavement a été mis en place.

Pour ce programme, la finalisation de la liste des pistes a pris du temps du fait du nombre très important d'axes prioritaires rapportés au budget disponible. Les travaux concernent 12 régions du Sénégal et ont démarré au mois d'Octobre 2013 coïncidant avec la fin de l'hivernage dans la plupart des zones d'intervention. A terme, le taux d'accessibilité de ces zones sera amélioré avec la mise en service de ces 1200 km de pistes. Ces routes rurales jouent un rôle essentiel dans le développement social et économique pour l'accès des populations aux services sociaux de base et la valorisation des ressources locales.

VIII. VOLET ETUDES



Les études occupent une place importante dans le processus de prise de décision au niveau de l'AGEROUTE, ce qui justifie le choix de la création d'une division des études dans le nouvel organigramme pour améliorer la mise en œuvre des projets routiers en amont et prendre en compte les principes fondamentaux du respect de la qualité, de la maîtrise des coûts et des délais des projets.

Les prestations concernent des études de faisabilité et études techniques. Elles sont confiées à des bureaux d'études indépendants suite à une procédure d'appel d'offres. Les études détaillent les objectifs recherchés, la faisabilité technique et institutionnelle ainsi que la viabilité économique et financière. Les études précisent aussi le contenu des projets et analysent les impacts sociaux et environnementaux et les risques associés à la réalisation des projets tels que la libération des emprises.

Compte tenu du programme prioritaire d'infrastructures routières et du degré de maturité des projets, des études sont lancées en vue de disposer des dossiers techniques complets à soumettre aux partenaires techniques et financiers ou lancer les appels d'offres si les projets sont inscrits dans le budget consolidé d'investissement.

8.1. ETUDES ACHEVEES

En 2013, trois (03) études techniques et d'élaboration de DAO, une (01) de faisabilité et cinq (05) études spécifiques pour l'actualisation de la banque de données routières en vue de disposer d'informations fiables sur la qualité des infrastructures routières pour une meilleure programmation de l'entretien routier ont été achevées.

Les études techniques et de faisabilité achevées concernent :

✚ **276 Km** de routes revêtues en zone inter urbaine (117 Km pour Dialocotto-

Mako, 72 Km pour Touba-Dahra et 87 km pour Louga-Dahra). Les dossiers d'appel d'offres sont disponibles ;

✚ **240 ml** pour la reconstruction des ponts de Baïla et de Diouloulou ;

✚ **120 km** d'autoroute pour l'aménagement de l'autoroute Thiès-Touba.

Les cinq (05) études pour l'actualisation de la banque de données routières achevées en 2013 concernent :

- ✓ une Inspection Sommaire (IS) des Routes Revêtues ;
- ✓ une campagne de sondage sur les routes revêtues;
- ✓ une campagne de mesures de déflexions ;
- ✓ une campagne de mesures d'uni longitudinal;
- ✓ Une campagne de comptage de trafic et d'enquête O/D.

Les données issues de ces études ont servi à alimenter et mettre à jour la BDR. Elles ont également permis de faire des propositions d'entretien avec les outils de programmation pour évaluer la rentabilité des interventions et leur hiérarchisation.

8.2. ETUDES EN COURS :

L'année 2013 a été aussi marquée par la poursuite d'études antérieurement démarrées et par le choix de Consultants pour des études dont la réalisation est prévue en 2014. Elles concernent un linéaire de **1207 km** de projets routiers répartis comme suit :

✚ **488 Km** en travaux de réhabilitation : Sénoba-Ziguinchor et Bignona-Diouloulou-Séléti qui sont en cours. Le choix de Consultants concerne le tronçon Louga-Léona-Potou et la remise en état de l'axe Tamba-Kidira-Bakel en vue du développement des corridors ;

✚ **719 Km** en aménagement et constructions nouvelles pour l'extension du réseau routier ont vu leur procédure de contractualisation enclenchée. Les zones ciblées sont entre autres : la route Kolda - Pata - Médina Yoro Foulah - Fafacourou et Fafacourou - Dabo ; l'axe Salémata - Kédougou ; les boucles du Boudier et des Kalounayes ; le tronçon Loumpoul - Potou - Saint Louis. La réalisation de ces études sera possible grâce aux efforts substantiels consentis par l'Etat dans le cadre de la loi des finances rectificatives 2013 et de l'appui des partenaires techniques et financiers ;

L'achèvement de ces études permettra de disposer de dossiers complets pour la recherche de financement auprès de l'Etat et/ou des partenaires techniques et financiers en vue de la programmation des travaux à réaliser.

Par ailleurs, les études spécifiques ci-après sont aussi en cours pour compléter la BDR et mettre à disposition un outil de dimensionnement des chaussées au Sénégal :

- élaboration d'un catalogue de dimensionnement des chaussées;
- une campagne de mesures d'uni transversal.

IX. CONCLUSIONS & PERSPECTIVES

Le présent Rapport d'Activité Annuel illustre les progrès réalisés en 2013 par l'AGEROUTE par rapport à ses missions ainsi que sa contribution à l'obtention des résultats attendus du secteur des transports. Il présente également l'état d'avancement des projets en cours et les projets prévus pour les prochaines années pour veiller à la réalisation des objectifs fixés par l'Etat dans le cadre contrat de performance pour la période 2014-2016.

Cette dynamique sera poursuivie dans le cadre de la mise en œuvre de la Lettre de Politique Sectorielle (LPST) 2010-2015 et aussi des nouvelles orientations des Autorités en matière de politique d'infrastructures routières.

Les choix stratégiques du Ministère s'inscrivent à l'intérieur des grandes

orientations gouvernementales issues du Plan Sénégal Emergent et de la Lettre de Politique Sectorielle des Transports.

L'AGEROUTE s'est inscrit dans cette dynamique pour accélérer la transformation structurelle en comblant les déficits d'infrastructures, notamment en améliorant les liaisons routières, en construisant des pistes de désenclavement et en poursuivant la politique d'entretien et de préservation du réseau.

Les progrès significatifs attendus permettront de combler le déficit en infrastructures. Les investissements permettront également d'améliorer l'interconnexion des réseaux de transport et réduiront les coûts de production, ouvrant ainsi aux producteurs du Sénégal un accès aux marchés régionaux et internationaux.

ANNEXES

SITUATION DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2013

INTITULE	SOLDE AU 31/12/2013
Comptes bancaires	3219298909
Compte de dépôt au Trésor	58817404532
Caisses (Siège et Directions Régionales)	1032208
TOTAL	62 037 735 649

TABLEAU DE MOBILISATION DES RESSOURCES DU BCI 2013 DES PROJETS EXECUTES PAR L'AGEROUTE

		1	2	3 = (1)+(2)	4	5 = (3) -(4)
Section: 41 MICITAIE		Crédits demandés LFI 2013	LFR 2013 et Décret d'avance	Total BCI 2013	Montant mobilisé dans le compte de dépôt au 31/12/2013	Reliquat à mobiliser au 31 Décembre 2013
Titre: 6 Transfert en capital		Services votés- Crédits de paiement				
Chapitre	Libellé					
75196073043	Réparation Pont Faidherbe	500 000 000		500 000 000	500 000 000	0
75196548000	Réhabilitation et construction de ponts à Dakar	1 000 000 000		1 000 000 000	1 000 000 000	0
75196071990	Route Linguère-Matam Construction BoulalOourossogui sur 96 km	1 377 000 000		1 377 000 000	1 377 000 000	0
75196447112	Construction 3 ponts de Matam	6 865 000 000		6 865 000 000	6 865 000 000	0
75196445013	Connectivité de l'Autoroute à Péage	9 716 000 000		9 716 000 000	9 716 000 000	0
75196165023	Pont Emile Badiane à Ziguinchor	1 500 000 000		1 500 000 000	1 500 000 000	0
75199146001	Construction Route Mandat Douane Vélingara	500 000 000		500 000 000	500 000 000	0
75196629059	Réhabilitation de la route Tamba Mako Kédougou (Réhabilitation Tamba Dialocoto)	1 000 000 000		1 000 000 000	1 000 000 000	0
75196056052	Saraya-Frontière Mali-Kédougou-Saraya	125 000 000		125 000 000	125 000 000	0
75194932029	Route OussouyeMlompElinkine	150 000 000		150 000 000	150 000 000	0

TABLEAU DE MOBILISATION DES RESSOURCES DU BCI 2013 DES PROJETS EXECUTES PAR L'AGEROUTE

		1	2	3 = (1)+(2)	4	5 = (3) -(4)
Section: 41 MICITAIE		Crédits demandés LFI 2013	LFR 2013 et Décret d'avance	Total BCI 2013	Montant mobilisé dans le compte de dépôt au 31/12/2013	Reliquat à mobiliser au 31 Décembre 2013
Titre: 6 Transfert en capital						
Chapitre	Libellé	Services votés- Crédits de paiement				
75196524012	Programme Spécial banlieue (Réhabilitation d'artères en banlieue)	1 000 000 000		1 000 000 000	1 000 000 000	0
75194925029	Boucle du Blouf: ThionckEssyl - Balingor	185 000 000		185 000 000	185 000 000	0
75196043011	Travaux VDN 2ème Section CICES GOLF et phase I 3ème Section	3 742 000 000		3 742 000 000	3 742 000 000	0
75196587011	Route de OuakamAbassNdao Mamelle	1 621 000 000		1 621 000 000	1 621 000 000	0
75196628079	Projet d'aménagement et de bitumage de la Route Tivaouane Touba Toul Khombole	362 000 000		362 000 000	362 000 000	0
75196047990	Fatick Bambey	641 000 000		641 000 000	641 000 000	0
75199137001	Joal Samba Dia Djifére	500 000 000		500 000 000		500 000 000
75196442031	Programme spécial Touba	5 000 000 000		5 000 000 000	5 000 000 000	0
75196321042	Construction du pont de Fanaye et Geôle	1 670 000 000		1 670 000 000	1 669 922 513	77 487
751 991 170 730	Programme spécial Tivaouane	4 000 000 000		4 000 000 000		4 000 000 000
75197024990	Projet Pont Halwar	1 646 000 000		1 646 000 000	1 646 000 000	0
75196683141	Projet Construction pont de kédougou	1 000 000 000		1 000 000 000	500 000 000	500 000 000
75196054103	Medina Gounass Frontière Guinée		178 000 000	178 000 000	178 000 000	0
75196359042	Pont de Rosso		52 000 000	52 000 000	52 000 000	0
75196520069	Projet de Réhabilitation de la Route Fatick Kaolack		10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000	0
75196394001	Etudes pour l'aménagement et le bitumage de la route Salémata Kédougou et Kolda Patta Médina Yoro Foulah Fafacourou Kolda et Fafacourou Dabo		412 000 000	412 000 000	412 000 000	0
		44 100 000 000	10 642 000 000	54 742 000 000	49 741 922 513	5 000 077 487

**SITUATION D'EXECUTION AU 31 DECEMBRE 2013 DU BUDGET CONSOLIDE 2013
(AGEROUTE ET BUDGET FONCTIONNEMENT UGP)**

**TYPE BUDGET : BUDGET CONSOLIDE AGEROUTE
(INVESTISSEMENT, FONCTIONNEMENT ET EQUIPEMENT AGEROUTE, UGP PATMUR, UGP AIBD, UGP LM)**

(Hors CETUD, FERA, DTT, DR, DGI)	1	2	3	4	5=1+2+3+4	6	7 =6/7 *100	8=(5)-(6)
Libellé	Budget 2013 Réaménagé par Structure ou UGP				Budget Réaménagé Consolidé 2013	REALISATIONS AU 31 12 2013	Taux d'Exécution en %	Restes à Réaliser (Reliquats)
DEPENSES	AGEROUTE	UGP PATMUR	UGP Autoroute AIBD	UGP Linguère Matam				
ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D ŒUVRE PERA	3 669 913 268				3 669 913 268	703 301 226	19%	2 966 612 042
ENTRETIEN INFRASTRUCTURES ROUTIERES PERA	64 915 660 090				64 915 660 090	36 066 599 228	56%	28 849 060 862
REHAB/CONSTRUCTION ROUTES et OUV ART	183 006 126 860				183 006 126 860	75 816 923 765	41%	107 189 203 095
TOTAL INVESTISSEMENTS (A)	251 591 700 218	0	0	0	251 591 700 218	112 586 824 219	45%	139 004 875 999
213000 LOGICIELS	30 000 000		65 908 962	77 826 535	173 735 497	28 720 613	17%	145 014 884
235110 AMENAG. INSTALLATION	3 500 000		5 200 000		8 700 000	0	0%	8 700 000
244100 MATERIEL DE BUREAU	6 000 000	3 000 000	6 200 000		15 200 000	5 560 066	37%	9 639 934
244400 MOBILIER BUREAU	8 500 000		5 000 000		13 500 000	349 280	3%	13 150 720
244200 MATERIEL INFORMATIQUE	46 000 000		15 000 000	50 326 252	111 326 252	5 527 415	5%	105 798 837
245100 MATERIEL DE TRANSPORT	8 500 000		35 000 000		43 500 000	2 714 000	6%	40 786 000
TOTAL EQUIPEMENTS (B)	102 500 000	3 000 000	132 308 962	128 152 787	365 961 749	42 871 374	12%	323 090 375
605100 Eau	4 500 000	240 000	1 000 000		5 740 000	4 610 383	80%	1 129 617
605200 Electricité	55 000 000	2 100 000	7 200 000		64 300 000	50 741 413	79%	13 558 587
605300 Carburants et lubrifiants	190 000 000	6 800 000	23 033 600	25 000 000	244 833 600	212 678 200	87%	32 155 400
605400 Fournitures d'entretien	1 000 000	300 000	2 000 000		3 300 000	127 350	4%	3 172 650
605500 Fournitures de bureau	70 000 000	3 000 000	7 740 000	87 850 125	168 590 125	97 980 007	58%	70 610 118
605600 Achats Petit Matériel et Outillage	2 000 000				2 000 000	33 300	2%	1 966 700
605700 Prestat° de service divers	80 000 000	2 200 000	6 000 000		88 200 000	74 448 794	84%	13 751 206
S/Total Compte 60 ACHATS	402 500 000	14 640 000	46 973 600	112 850 125	576 963 725	440 619 447	76%	136 344 278
61600 Transport de plis	8 000 000				8 000 000	7 895 771	99%	104 229

(Hors CETUD, FERA, DTT, DR, DGI)		1	2	3	4	5=1+2+3+4	6	7 =6/7 *100	8=(5)-(6)
Libellé		Budget 2013 Réaménagé par Structure ou UGP				Budget Réaménagé Consolidé 2013	REALISATIONS AU 31 12 2013	Taux d'Exécution en %	Restes à Réaliser (Reliquats)
DEPENSES	AGEROUTE	UGP PATMUR	UGP Autoroute AIBD	UGP Linguère Matam					
618110	Déplacements intérieurs	6 000 000			5 000 000	11 000 000	5 132 400	47%	5 867 600
618120	Déplacements extérieurs	22 000 000	3 500 000	13 000 000	20 000 000	58 500 000	11 930 177	20%	46 569 823
	S/Total Comptes Transports	36 000 000	3 500 000	13 000 000	25 000 000	77 500 000	24 958 348	32%	52 541 652
622200	Locations et charges locatives	6 000 000	14 400 000	12 000 000		32 400 000	17 637 400	54%	14 762 600
624100	ENTRET ET REP BIENS IMMOBILIERS	25 000 000	500 000	6 000 000		31 500 000	19 213 440	61%	12 286 560
624200	ENTRETIEN REPARAT° MAINTENANCE Biens Mobiliers	15 000 000	300 000		5 000 000	20 300 000	8 145 994	40%	12 154 006
624210	ENTRET ET REPARAT° VEHICULE	55 000 000	500 000	6 500 000	23 154 820	85 154 820	58 214 749	68%	26 940 071
625200	POLICES ASSURANCES Véhicules	14 000 000	2 000 000	3 000 000	7 945 180	26 945 180	13 135 148	49%	13 810 032
625800	Primes Assurances Maladies	99 000 000				99 000 000	98 822 835	100%	177 165
626500	Documentation générale	2 500 000				2 500 000	2 452 129	98%	47 871
627100	Pub. Public. Relat° publiques	90 000 000	15 550 000			105 550 000	94 938 560	90%	10 611 440
627700	Frais séminaires & coordination	22 000 000	19 850 000			41 850 000	12 230 273	29%	29 619 727
628100	Frais de télécommunication	123 000 000	3 000 000	11 475 000		137 475 000	101 227 351	74%	36 247 649
628800	Hébergement site Internet et messagerie	4 500 000				4 500 000	4 460 400	99%	39 600
	S/total Compte 62 SERVICES EXTERIEURS A	456 000 000	56 100 000	38 975 000	36 100 000	587 175 000	430 478 279	73%	156 696 721
631800	Frais bancaires	4 000 000	600 000			4 600 000	2 786 839	61%	1 813 161
632400	Honoraires	65 000 000	212 000 000		68 970 457	345 970 457	152 205 555	44%	193 764 902
632500	FRAIS d'Actes et de Contentieux	500 000				500 000	75 280	15%	424 720
632800	Divers frais	1 000 000				1 000 000	494 420	49%	505 580
633000	Frais de formation personnel	63 000 000	55 900 000	7 911 642	83 662 111	210 473 753	52 622 847	25%	157 850 906
637100	Personnel extérieur à l'Agence	15 000 000		12 000 000		27 000 000	9 651 942	36%	17 348 058
638300	Réception restauration Hébergement	25 000 000	600 000			25 600 000	14 206 260	55%	11 393 740
638400	Frais de mission	80 000 000	16 600 000	10 000 000	85 362 500	191 962 500	74 943 997	39%	117 018 503
	S/Total COMPTES SERVICES	253 500 000	285 700 000	29 911 642	237 995 068	807 106 710	306 987 140	38%	500 119 570

(Hors CETUD, FERA, DTT, DR, DGI)		1	2	3	4	5=1+2+3+4	6	7 =6/7 *100	8=(5)-(6)
Libellé		Budget 2013 Réaménagé par Structure ou UGP				Budget Réaménagé Consolidé 2013	REALISATIONS AU 31 12 2013	Taux d'Exécution en %	Restes à Réaliser (Reliquats)
DEPENSES		AGEROUTE	UGP PATMUR	UGP Autoroute AIBD	UGP Linguère Matam				
	EXTERIEURS B								
641300	CFCE	60 000 000		2 748 625		62 748 625	53 617 936	85%	9 130 689
646800	Droits d'Enregistrement	2 000 000				2 000 000		0%	2 000 000
647800	Pénalités et Amendes Fiscales	500 000				500 000		0%	500 000
648000	Autres Impôts et Taxes	500 000				500 000		0%	500 000
	S/Total COMPTES 64 IMPOTS ET TAXES	63 000 000	0	2 748 625	0	65 748 625	53 617 936	82%	12 130 689
	Indemnités Conseil de Surveillance	46 000 000				46 000 000	42 456 000	92%	3 544 000
658110	Indemnités Commission des Marchés	26 000 000				26 000 000	16 872 200	65%	9 127 800
	S/Total COMPTES 65 AUTRES CHARGES	72 000 000	0	0	0	72 000 000	59 328 200	82%	12 671 800
661	Rémunérations Directes versées au Personnel	2 110 500 000		98 606 807		2 209 106 807	1 860 512 000	84%	348 594 807
664100	CHARGES SOCIALES	80 000 000		3 644 568		83 644 568	60 783 737	73%	22 860 831
668300	AUTRES CHARGES et œuvres Sociales	155 000 000				155 000 000	126 447 541	82%	28 552 459
	S/Total COMPTES 66 CHARGES DE PERSONNEL	2 345 500 000	0	102 251 375	0	2 447 751 375	2 047 743 278	84%	400 008 097
674500	Intérêts	1 000 000				1 000 000		0%	1 000 000
	S/Total	1 000 000	0	0	0	1 000 000	1 000 000	100%	0
	Total Dépenses de Fonctionnement. (D)	3 629 500 000	359 940 000	233 860 242	411 945 193	4 635 245 435	3 364 732 628	73%	1 270 512 807
	Total Dépenses Fonctionnement et Equipement E = (B)+(D)	3 732 000 000	362 940 000	366 169 204	540 097 980	5 001 207 184	3 407 604 002	68%	1 593 603 182
	TOTAL DEPENSES (EMPLOIS) (F)= (A)+(E)	255 323 700 218	362 940 000	366 169 204	540 097 980	256 592 907 402	115 994 428 221	45%	140 598 479 181
	RECETTES								

(Hors CETUD, FERA, DTT, DR, DGI)		1	2	3	4	5=1+2+3+4	6	7 =6/7 *100	8=(5)-(6)
Libellé		Budget 2013 Réaménagé par Structure ou UGP				Budget Réaménagé Consolidé 2013	REALISATIONS AU 31 12 2013	Taux d'Exécution en %	Restes à Réaliser (Reliquats)
DEPENSES		AGEROUTE	UGP PATMUR	UGP Autoroute AIBD	UGP Linguère Matam				
	FONDS ROUTIER (PERA)	68 585 573 358				68 585 573 358	48 898 444 605	71%	19 687 128 753
	FONDS ROUTIER FONCTIONNEMENT AGEROUTE	3 500 000 000				3 500 000 000	3 319 338 500	95%	180 661 500
	ETAT (BCI ET CONTREPARTIE PROJET)	80 393 126 860				72 792 000 000	62 203 364 623	85%	10 588 635 377
	ETAT BCI (Fonct. UGAAIBD)			366 169 204		366 169 204	109 878 821	30%	256 290 383
	Fonds OPEP	903 000 000					0		
	Union Européenne	340 000 000				340 000 000	0	0%	340 000 000
	AFD	100 000 000				100 000 000	0	0%	100 000 000
	FKDEA	10 245 000 000				10 245 000 000	5 702 560 933	56%	4 542 439 067
	MCA (Gouvernement US)	54 665 000 000				54 665 000 000	18 663 270 031	34%	36 001 729 969
	BADEA	2 728 000 000				2 728 000 000	437 309 160	16%	2 290 690 840
	BID Investissement	8 544 000 000				8 544 000 000	6 440 616 343	75%	2 103 383 657
	BID Fonctionnement UG Linguère Matam				540 097 980	540 097 980	163 589 695	30%	376 508 285
	BAD	2 400 000 000				2 400 000 000	371 091 698	15%	2 028 908 302
	BOAD	10 669 000 000				13 345 000 000	1 954 307 085	15%	11 390 692 915
	UEMOA	4 329 000 000				4 329 000 000	3 702 614 367	86%	626 385 633
	IDA Investissement PATMUR)	7 690 000 000				10 191 000 000	7 522 786 261	74%	2 668 213 739
	UG PATMUR Part IDA Fonctionnement		329 200 000			329 200 000	469 401 679	143%	-140 201 679
	UG PATMUR Part Produits financiers sur rémunération Compte Spécial PATMUR (IDA)		33 740 000			33 740 000	23 303 306	69%	10 436 694
	Rémunération maître d'ouvrage délégué Projets UEMOA	200 000 000				200 000 000	112 100 684	56%	87 899 316
	RECETTES ACCESSOIRES	32 000 000				32 000 000	36 269 819	113%	-4 269 819
	TOTAL RESSOURCES (G)	255 323 700 218	362 940 000	366 169 204	540 097 980	256 592 907 402	160 130 247 610	62%	96 462 659 792
	EXCEDENT/DEFICIT (H)=(G)-(F)	0	0	0	0	0			

ETAT D'AVANCEMENT DES GRANDS PROJETS EN COURS & EN PHASE DE DEMARRAGE

N°	PROJETS	AVANCEMENT	LINEAIRE			COUT PROJET MILLIONS FCFA	FIN PREVUE	OBSERVATIONS
			route revêtue en km	route en terre en km	Pont en m			
PROJETS EN COURS								
1	Travaux d'aménagement de la Boucle du Blouf, section ThionckEssyl - Balinghor	Installation chantier et projet d'exécution terminés. Travaux en cours 28%	28			7 700	30/07/2014	Financement BADEA/ETAT SENEGAL
2	Travaux de construction d'autoponts aux carrefours de Thiaroye et KeurMassar	Exécution des travaux de fondation et élévation en cours à KeurMassar. Dévoisement du réseau en cours à Thiaroye. Avancement physique 40%.			400	7 000	15/04/2014	Financement : BCI
3	Travaux de construction de l'Autoroute Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) - Mbour y compris les bretelles de connexion de la DISEZ et l'Aéroport	Les travaux de terrassements et ouvrages de drainage en cours (25%).	39			157 000	30/06/2015	Financement BCI. Le paiement des impenses pour la libération des emprises est en cours. Attente disponibilité financement pour déclencher les lots 2 et 3 en tranche conditionnelle
4	Travaux de construction du pont de la Geôle	Installation de chantier, travaux préparatoires terminés. Etudes d'exécution en cours			300	8 170	31/12/2014	Démarrage des travaux pour le pont de la Geôle dont la superstructure métallique est livrée par l'entreprise autrichienne WAGNER BIRO. Les éléments métalliques sont livrés sur les sites des projets
5	Projet de construction du pont de la Gambie	Projet géré par la partie gambienne: revue étude et DAO terminée. La procédure de recrutement de l'entreprise des travaux est en cours.				45 000	Déc.-17	Financement BAD. Le (MOU) est signé entre les deux états et un Comité Technique Conjoint a été mis en place pour la gestion du projet.
6	Poste de contrôle de Diamniadio	Travaux en cours et gérés par AGETIP.				1 200	31/03/2014	Financement UEMOA

7	Travaux de construction et d'aménagement de la VDN section 3 : tronçon Golf - Tivaouane Peulh y compris bretelle d'accès au village de Tivaouane Peulh.	Projet d'exécution approuvé. Travaux en cours (30%)	17,2			32 000	01/01/2015	Source de financement FKDEA/ETAT DU SENEGAL
8	Travaux d'aménagement de la route Vélingara-Badiara	Projet géré par la partie gambienne; Travaux en cours 80%.	24,0			6 847	Fév. 2014	Financement FED. (Entreprise CSE). Gap de financement est supporté par l'Etat du Sénégal, dossier géré par la DI.
9	Travaux de réhabilitation du Tronçon Richard Toll - Ndioum d'environ 120 km situé sur la RN2, région de Saint Louis.	Travaux en cours sur financement MCA	120,0			27 529	Janv-15	Financement MCA
10	Travaux de construction du pont de Ndioum situé dans la région de Saint Louis	Travaux en cours	0,2		150,0	6 827	Juil-14	Financement MCA
11	Travaux de remise en état de la grande Niaye entre Rufisque et Lompoul LOT 1	Travaux en cours (26%).	17,4			6 600	31/03/2014	Source de financement BANQUE MONDIALE
12	Travaux de remise en état de la grande Niaye entre Rufisque et Lompoul LOT2 + LOT 3	Travaux en cours (35%).	46,27			8 100	31/03/2014	Source de financement BANQUE MONDIALE
13	Travaux de Réhabilitation de la RN6, Tronçon : Kolda - Vélingara	Installation de chantier, projet d'exécution et travaux de débroussaillage en cours.	93,0			21 753	Oct-14	Financement MCA
14	Travaux de réhabilitation du pont de Kolda	Installation de chantier et projet d'exécution en cours				3 344	Nov-14	Financement MCA
15	Travaux de Réhabilitation de la RN6, Tronçon : Tanaff-Kolda	Installation de chantier, projet d'exécution et travaux de débroussaillage en cours.	72,0		150,0	22 578	Mars-15	Financement MCA
16	Travaux de Réhabilitation de la RN6, Tronçon : Ziguinchor - Tanaff	Installation de chantier, projet d'exécution et travaux de débroussaillage en cours.	116,0			47 241	Déc-14	Financement MCA
17	Travaux d'aménagement du parking gros porteurs à Tambacounda	Travaux en cours (65%).				500	Mars-14	BOAD/ETAT DU SENEGAL
18	Travaux de construction des postes juxtaposés de BoundouFourdou	Travaux en cours (52% d'avancement).				2 800	Juin-14	BAD/UEMOA. Maitrise d'ouvrage délégué : AGEROUTE

19	Travaux de construction des postes juxtaposés de Moussala	Ordre de Service notifié aux entreprises. Démarrage effectif le 02 avril 2013. Processus de résiliation en cours.				5 600	Juin-14	BAD/UEMOA. Maitrise d'ouvrage délégué : AGEROUTE
20	Travaux de construction du pont de HALWAR	OS de démarrage notifié à l'Entreprise, installation du chantier et projet d'exécution en cours.			150	3 000	Dec-14	Financement BCI
21	Travaux de construction du pont de Kédougou	Contrat approuvé. L'acheminement de la superstructure métallique sur le site effectif. OS de démarrage notifié à l'entreprise. Installation chantier en cours et projet d'exécution terminé			150	3 500	Fev-15	La superstructure métallique est livrée par WAGNER BIRO dans le cadre du partenariat entre le Sénégal et le Royaume d'Autriche.
22	Travaux de réhabilitation de la route Manda Douane - Vélingara	Démarrage des travaux effectif depuis Novembre 2013. (Installation et projet d'exécution en cours)	37,0			11 500	Févr-15	Financement BCI
23	Travaux d'aménagement du contournement de la ville de Médina - Gounass	Démarrage des travaux effectif depuis Novembre 2013. OS de démarrage notifié à l'entreprise. (Installation et projet d'exécution en cours)	10,0			2 400	Juin-14	BAD/ETAT DU SENEGAL
24	Travaux de réhabilitation de la route Tambacounda - Dialacoto	OS notifié, le démarrage des travaux est effectif. (Installation et projet d'exécution en cours)	65,0			15 000	Févr-15	Financement BOAD/Etat Sénégal
25	Pistes de production	Marchés attribués et travaux lancés depuis Novembre 2013		1 200		10 000	Juin 2014	FERA
26	Programme de Touba : tronçon Touba rouf Tawfekh	Marché attribué, processus de contractualisation en cours	18			3 000	Déc 2014	BCI
27	Programme d'urgence de la ville de Tivaouane	Marché attribué et OS de démarrage notifié	10,0			2 500	Déc. 2015	BCI
SOUS TOTAL PROJETS EN COURS			713.07	1 200	1 300	468 689		

N°	PROJETS	ETAT D'AVANCEMENT	LINEAIRE			COUT PROJET EN MILLION FCFA	FIN PREVUE	OBSERVATIONS
			route revêtue en km	route en terre en km	Pont en m			
PROJETS EN PHASE DE DEMARRAGE								
1	VDN LOT 2: CICES - Golf Club	Accord de financement signé, en vigueur depuis Juillet 2013. Dossier de pré qualification lancé.	8,5			28 000	Déc.-15	Financement assuré par la BID.
2	Route de l'hydrobase à Saint Louis	Processus de passation pour les études sont en cours.	4,1			1 500	Déc.-14	Financement AFD
3	Aménagement de la route Joal -Samba Dia-Djiffer	OS de démarrage notifié pour l'actualisation des études. Les travaux vont démarrer en 2014 sur financement BADEA/OFID	42,0			16 000	Déc.-15	BADEA/ETAT DU SENEGAL; accord de prêt signé le 31 octobre 2012
4	Aménagement de la route Passy-Sokone	Convention de financement signé le 28/12/2012 suite au démarrage de l'application de la législation sur la charge à l'essieu. Le DAO est finalisé et le démarrage des travaux est prévu en 2014. L'actualisation des études est en cours de sélection par le FED	25,5			10 000	Mai-15	Fonds Européen de Développement: Attente des conditionnalités à lever liées à l'application du Règlement 14 de l'UEMOA relatif à la charge à l'essieu pour lancer l'Appel d'Offres
5	Travaux de construction des postes de pesagede Oourossogui et de Dahra	Avenant transmis à la BID pour ANO.				2 500	Déc.-14	BID/Etat du Sénégal
6	Poste de contrôle du pont de la Gambie	Demande de proposition de recrutement du consultant chargé du contrôle du PCJ partie Sénégalaise, lancée				3 000	Déc.-15	Financement BAD
7	Travaux de construction des Ponts de Ganguelsouley et de WindouBosséabé	Lancement du processus de sélection du bureau d'études effectué. Contrat avec Wagner approuvé et entrée en vigueur le 20 Décembre 2013			300	6 000	Déc-15	Les superstructures métalliques seront fournies par WAGNER BIRO dans le cadre du partenariat entre Sénégal et Royaume d'Autriche.
8	Touba-Dahra-Linguère : Dahra-Linguère	Etudes disponibles, projets en instruction par la FKDEA. Accord de prêt paraphé pour Dahra - Linguère.	40			14 000	Juil-05	Requête formulée auprès du FKDEA, FSD et BID

		DAO a reçu l'ANO du bailleur.						
9	Ndioum-Ourossogui-Bakel	Dossier en instruction au niveau du Fonds d'Abu Dhabi et FKDEA. Dossiers d'études ont été transmis à Abu Dhabi.	335			140 000	Juil.-16	Requête formulée auprès du FKDEA, FSD et BID
10	Dialocoto-Mako	Etudes disponibles, Dossiers en instruction au niveau de la BOAD et de la BID.	117			45 000	Juil.-15	Requête formulée auprès de la BOAD et BID
11	Autoroute Thiès-Touba	Contrat commercial signé entre AGEROUTE et l'entreprise CRBC	120			400 000	Déc.-18	Attente validation études APD pour faire un contrat clé à main.
12	Programme des neufs ponts (Foundiougne, Marsassoum, Baïla, Diouloulou, Second pont de Ziguinchor, Tobor, Niambalang, Diakhene et Katakalousse)	MoU signé avec Groupement d'entreprises Chinoises CGWIC/HENAN CHINE et contrat commercial en cours de finalisation			3 645	110 000	Déc.-18	En attente signature Contrat Commercial
13	Autoroute Mbour Fatick Kaolack	MoU signé avec la Société Sud-Africaine Basil RED	125					Etudes Avant Projet Sommaire en phase de démarrage
14	Echangeur du Stade Léopold Sédar SENGHOR	DAO en phase de lancement			400	3 500	Déc. 2015	BCI – Sélection bureau de contrôle et entreprise en cours
	Aménagement de la voie de contournement de Tivaouane y/c la réalisation de 30kms de pistes	DAO en cours de finalisation	5	30		3 000	Déc. 2014	BOAD/ETAT SENEGAL
SOUS - TOTAL PROJETS EN PHASE DE DEMARRAGE			880.60	30	4 345	782 500		
TOTAL GENERAL			1 575.67	1 230	5 645	1 248 189		

**PROGRAMME PRIORITAIRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT
DE PISTES DES DESENCLAVEMENT EN COURS D'EXECUTION**

N° ROUTE	DESIGNATION (Tronçons de route)	Localisation	LINEAIRE (km)
ZIGUINCHOR/KOLDA/SEDHIOU			
D211	Tobor-Diéba	Ziguinchor	42
D216	Brin-Séléky	Ziguinchor	10
PNC	Bandjikaky-Koubadio	Ziguinchor	6
D206	Sindian-Djibidione	Ziguinchor	16
PNC	Mahmouda Chérif-Kabiline	Ziguinchor	11
PNC	Diana-Abéné	Ziguinchor	5
P204	Diembéring-Gnikine-Bouyouye	Ziguinchor	10
TOTAL ZIGUINCHOR			100
D219	Kolda-Pata	Kolda	70
P219	Kabendou-Wassadou-Ft Guinée Bissau	Kolda	25
P219	Saré Ndiaye-Médina Elhadji	Kolda	5
PNC	Coumbacara P218-Darou Rahmane	Kolda	18
PNC	CF D216-Ndorna	Kolda	7
TOTAL KOLDA			125
PNC	Bretelle CF R21-Marsassoum Santo	Sédhiou	5
PNC	CF R 21 (Kéréwane)-Samécanta-Boussimballo	Sédhiou	22
PNC	CF R 21(Djendé) - Diatouma	Sédhiou	4
PNC	SaréAlcaly-Bogal-Diamacouta	Sédhiou	16
PNC	CF RN4 - Hinor	Sédhiou	4
P210	Cf N 4 - Kandialo	Sédhiou	8
PNC	CF RN6 - Binako	Sédhiou	11
PNC	Cf R21 - Marakissa	Sédhiou	5
PNC	Boucle nord du Fleuve-Sédhiou	Sédhiou	20
TOTAL SEDHIOU			95
TOTAL ZIGUINCHOR/KOLDA/SEDHIOU			320
KEDOUGOU			
D523	Bandafassi-Ndindéfelo	Kédougou	24
TOTAL KEDOUGOU			24

N° ROUTE	DESIGNATION (Tronçons de route)	Localisation	LINEAIRE (km)
TAMBACOUNDA			
D503	Goudiry (Kip souléye) -Koussane -DidéGassama	Tambacounda	20
P518	Koupentoum - Ndamé - Sil	Tambacounda	18
PNC	Balafoulbé - Bantani -Bani Israël -Soutouta	Tambacounda	30
PNC	Bakel- Moudéry - Diawara	Tambacounda	30
PNC	MalémNiani - Méréto	Tambacounda	22
PNC	SinthiouMalèm - Ndogo Babacar	Tambacounda	14
PNC	CF RN1 - Waly Babacar	Tambacounda	15
PNC	CF RN1 - Koulor	Tambacounda	17
	TOTAL TAMBACOUNDA/KEDOUGOU		166
SAINT LOUIS/ LOUGA/ MATAM			
PNC	Cas Cas -Saldé -Ngouye -Petté/CFRN2	Saint Louis	47,3
	TOTAL SAINT LOUIS		47,3
PNC	KeurMomar Sarr -Gankette -Foss-Mbane	Louga	52
PNC	CFD309/MoukhMoukh-Diéwol	Louga	5
PNC	Dahra -Darou Salam Ndogonou	Louga	2,5
PNC	Linguère -Dokhobé	Louga	7,2
	TOTAL LOUGA		66,7
PNC	Dembanané - Odobéré- Gourel Dahra y compris bretelles loballi et Ourama	Matam	20
	TOTAL MATAM		20
	TOTAL SAINT LOUIS/ LOUGA/ MATAM		134
THIES/DIOURBEL			
D 302	CF R 60 Médina – Bombali – KeurSerigneSaïb - Taïf-Sadio	Diourbel	50
NC	KeurNgana-Kangarlo	Diourbel	5,5
D300	Gawane-Gade-Ndindy	Diourbel	20
PNC	Diourbel (N3) – Taïbamoustapha- KeurNgalgou - gad Escale	Diourbel	23

N° ROUTE	DESIGNATION (Tronçons de route)	Localisation	LINEAIRE (km)
PNC	Darou Rahmane-Touba Bogo	Diourbel	10
P303 C	Touba – Touba Bogo	Diourbel	25
D 705	CF RN3 (Ndangalma) Ndongol – Fissel	Diourbel	25
	Bambey-Baba Garage-Mekhé	Diourbel	80
TOTAL REGION DE DIOURBEL			238,5
PNC	Ndiaganio-Khombole	Thiès	26
D703	Mékhé – Diogo	Thiès	25
D 711	Dialingue - Fissel - Djoyine	Thiès	8
PNC	CF RN2-keI-Nguiguiss-Marina Dakhar	Thiès	12
PNC	Popenguine - Ndayane–Toubab	Thiès	14
PNC	Niakhène - Mbayenne - Ngangne Diouf - Limite Louga	Thiès	27
P702	Tivaouane -Pambal - Darou Alpha	Thiès	20
D705	Thiadiaye - Nguéniène	Thiès	16
TOTAL REGION DE THIES			148
TOTAL THIES/DIOURBEL			386,5
KAOLACK/KAFFRINE/FATICK			
P606	Nioro-TaibaNiassène-WackNgouna -Ndamé escale-Sokone	Kaolack/ Fatick	72,9
TOTAL KAOLACK / KAFFRINE			72,9
PNC	Wakhal Diam - Patar	Fatick	4
PNC	Foundiougne - Soum - Mbassis - Mbam	Fatick	17,7
	Ngouloul Peul - Diakhao	Fatick	22,5
TOTAL FATICK			44,2
TOTAL KAOLACK/KAFFRINE/FATICK			117,1
TOTAL GENERAL			1 196,50

